

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, \$3.50 par an. Payé d'avance, \$3.00 — Etats-Unis, \$3.50
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIV.

No. 38

Montréal, Jeudi, 20 Septembre 1883.

Prix du numéro : 7 centins.—Annonces, la ligne : 10 centins
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

SOMMAIRE

TEXTE : Notes sur l'Irlande (suite), par G.-A. Dumont.—Le banquet Picault.—La peine de mort, par Victor Hugo.—Choses et autres.—Lemoulin rouge (suite)—Nos gravures : Le bombardement de Tamatave ; Les armements de la Chine : Evangéline.—Contes allemands, par M. Schiller.—Le drapeau (suite), par Jules Claretie.—Nouvelles diverses.—Les échecs.

GRAVURES : 1. Madagascar : le bombardement de Tamatave—2 & 3. Les armements de la Chine : une réception de fusil à l'arsenal de Shang-Hai

NOTES SUR L'IRLANDE

V

(Suite)

Comment se fait-il, se demanderont nos lecteurs, qu'un peuple qui habite un pays aussi riche et aussi beau soit malheureux et pauvre ? Est-ce qu'il ne pourrait pas, demanderont-ils encore, par exemple, creuser les entrailles de la terre, pour en retirer tous les métaux qui s'y trouvent en abondance, et ne pourrait-il pas de plus utiliser tous les produits agricoles ?

Certainement, il le pourrait, mais généralement il ne le fait pas parce qu'il sait parfaitement qu'il n'en retirerait aucun profit. Les Anglais, en effet, par des lois qu'ils ont fait adopter par le parlement, se sont assurés en quelque sorte tout le bénéfice qui pourrait être retiré par l'exploitation des mines et la culture du sol.

Pour cette raison, les mines ne sont guère exploitées, et on ne cultive que pour vivre et payer le prix du fermage des terres.

* *

Le gouvernement anglais, par les droits élevés dont il frappe les marchandises venant de l'Irlande, de quelque nature qu'elles soient, a empêché jusqu'ici l'extension des industries qui autrefois florissaient en Irlande.

Sous Guillaume III, on n'a pas craint, pour nuire au commerce d'exportation, de faire adopter des lois défendant aux vaisseaux venant de l'étranger de prendre des marchandises dans les ports irlandais ; il leur fallait aller prendre leur cargaison dans les ports de l'Angleterre ou du pays de Galles.

* *

“ Et maintenant pourquoi l'Irlande n'a-t-elle pas de manufactures ?

“ Parce que l'Angleterre, par sa législation commerciale toujours hostile à l'île sœur, les a détruites aussitôt qu'elles ont paru donner signe de vie ; parce que, d'après le témoignage de Cobden, depuis Elisabeth et Charles II, la politique d'Albion a tendu sans cesse à la destruction du trafic extérieur de ce malheureux pays.

“ Des verreries y furent fondées, mais le parlement interdit l'exportation du verre en dehors de l'Irlande, et son importation de l'Angleterre fut pareillement prohibée.

“ On y pouvait produire de la laine et fabriquer des lainages de première qualité ; aussi prohibition absolue d'en faire sortir de l'Irlande, et Guillaume d'Orange déclare aux Communes “ qu'il fera tout en son pouvoir pour décourager la fabrication des étoffes en Irlande.” Cette interdiction tyrannique fut maintenue jusqu'en 1776 (1).”

De plus, pour ruiner l'industrie nationale, on défendit la fabrication de la soie, des cotonnades, du raffinage des sucres, etc.

* *

Alors, le peuple irlandais, voyant qu'il ne pouvait

vivre avec ses industries, “ se rejeta sur la terre avec la même fatale impulsion qu'un fleuve, dont le courant est subitement entravé, se rejette en arrière et inonde la vallée qu'il fertilisait autrefois (1).”

Ici, l'attendait de nouvelles entraves. D'abord, il ne put acquérir des terres en la quantité qu'il lui aurait été nécessaire, les deux tiers des terres appartenant aux grands seigneurs anglais, qui en avaient converti une grande partie en parcs de chasse.

Les Irlandais, ne pouvant acheter des terres, se décidèrent à devenir tenanciers, de propriétaires qu'ils étaient autrefois.

Mais ils eurent encore de nouvelles difficultés à surmonter, comme tenanciers.

D'abord on ne voulut pas leur donner des terres à ferme pour plus d'un an, généralement les baux étant de six mois. De plus, on mit le prix du fermage à un taux tellement élevé qu'il n'est égalé dans aucun autre pays.

Pour payer le prix du fermage, le pauvre paysan irlandais est obligé de vendre tous les produits de ses terres à l'exception de la pomme de terre, dont il fait à peu près son unique nourriture. Bien souvent, ce dernier aliment lui fait défaut, alors il est réduit à mourir de faim, tandis qu'il voit tout le produit de ses récoltes aller remplir les greniers des landlords.

Si, dans un autre cas, à force de travail et d'énergie, il a réussi à se bâtir, et à mettre de côté quelques économies, il se voit en butte avec son landlord. Et voici comment. Le propriétaire qui surveille de près son tenancier, s'aperçoit-il que ce dernier prospère, qu'aussitôt il s'empresse d'augmenter le prix du fermage de bail en bail, jusqu'à ce que le fermier, ne pouvant plus payer, se voit obligé de quitter le sol qu'il a arrosé de ses sueurs pour se créer un avenir pour lui et sa famille.

Alors le propriétaire chasse le malheureux tenancier. Le pauvre Paddy—nom générique donné aux Irlandais—s'il refuse de laisser la terre qu'il habite, voit arriver chez lui un huissier et des constables qui ont pour tâche, le premier, de saisir et de vendre à l'enchère les meubles, tandis que les seconds ont pour mission de démolir la pauvre hutte qui servait d'habitation au tenancier. De cette manière, de 1841 à 1851, deux cent soixante-dix mille maisons furent rasées.

* *

Nous extrayons d'un livre dû à M. de Lamothe, que nous avons déjà cité, les pages suivantes pour faire voir quelle est la position du tenancier irlandais vis-à-vis de son propriétaire :

“ Certes, on a beaucoup parlé de l'esclavage en Russie, mais cet esclavage n'a rien de comparable à la prétendue liberté irlandaise.

“ Le paysan russe a la même croyance que son seigneur, il s'agenouille dans les mêmes temples, il n'a point à craindre la persécution religieuse dans sa personne et dans celle de ses enfants ; l'impôt qu'il paye pour sa terre est modéré, il peut économiser, se racheter du servage, acheter une propriété, se livrer à l'industrie. S'il tombe dans la misère, s'il devient infirme, si le feu du ciel détruit son isba ou la gelée sa récolte, son seigneur a l'obligation de le loger, de le nourrir, de le soigner.

“ En Irlande, rien de semblable ; si le fermier ne peut pas payer sa misérable rente, s'il devient infirme, si la récolte des pommes de terre vient à manquer, si le propriétaire du sol s' imagine qu'il est plus profitable de le chasser, ordre est donné au paysan de sortir ; s'il refuse, une brigade arrive, démolit sa maison et le jette, lui, sa femme et ses enfants, demi-nus, sur la route boueuse, par la pluie, par le froid ; il n'a droit à rien qu'à la mort, l'exil ou le work-house, une prison où il sera nourri le plus mal possible (ainsi le veut la loi), et où, par une soit-disant mesure d'ordre, il sera séparé de sa femme et de ses enfants, abandonnés à toutes les séductions d'un prosélytisme qui marche constamment derrière les bourreaux, et compte surtout sur la misère et la faim pour voler des âmes au profit de la religion anglicane.

“ Si encore le travailleur catholique pouvait être assuré de demeurer dans la terre qu'il cultive, tant qu'il en paye régulièrement la ferme, ce serait une assurance, mais la loi a prévu ce cas.

“ Sauf un petit nombre d'exceptions, le fermier est à la disposition du premier caprice de son maître. Aucun bail ne le lie à lui, il est fermier à volonté (tenant at will).

“ Le landlord, ou propriétaire du sol, possède dix, douze, quinze mille acres de terre nue, il est Anglais, protestant, déteste l'Irlande et n'y vient que rarement passer quelques jours dans son magnifique château, assis au bord des lacs dans une oasis de verdure et de fleurs. Sa terre ne représente pour lui qu'un certain nombre de mille livres sterling, il l'affermé à quatre-vingt-dix-neuf ans à un fermier anglais, protestant, qui la divise entre cinq ou six sous-fermiers, aussi anglais et protestants (middlemen). Ceux-ci se rendent dans le pays, partagent leurs lots en fractions de vingt, dix, cinq acres et mettent les fermes aux enchères.

“ Elles sont rapidement couvertes ; quoique catholique, il faut manger, et pour manger, travailler la terre ou mendier, chaque parcelle est donc disputée avec acharnement, car il n'y en aura pas pour tous les affamés.

“ Les enchères finies, le middleman conduit son tenant at will dans le marais ou dans la lande, et lui dit, en lui montrant un carré inculte, borné par quatre pierres :

— Voici ton lot ; arrange-toi.

“ Il n'y a là ni maison, ni instrument, ni bétail, mais le cultivateur a quelques schellings d'économie, des bras robustes, une famille nombreuse à nourrir. Il se met à l'œuvre, il se construit une hutte, il achète un porc, il défriche, il sème, il plante ; un an se passe, il se bâtit une maison de pierres, couverte de chaume, à son porc, il joint une vache, ses pommes de terre promettent une magnifique récolte, et cependant il est soucieux, c'est que le middleman a passé par là et a vu que la ferme avait prospéré. Et, en effet, deux ou trois jours après, arrive l'huissier (le process-server) apportant la notice d'éviction, c'est-à-dire une signification de congé pour la Saint-Michel.

“ Le paysan a pourtant payé sa rente exactement. N'importe ! le propriétaire a, de par la loi, droit d'éviction pure et simple, et dans six mois il faudra sortir, à moins que le rusé middleman n'ait employé ce moyen que pour pouvoir dire, et c'est ce qui arrive le plus habituellement : Je consens à te garder, mais j'augmente le prix du fermage. En sorte que plus le malheureux travaillera, plus il paiera, sans que ses sueurs profitent à d'autres qu'au vampire cramponné sur lui ; et cela continuera jusqu'au jour où la récolte ayant manqué et en même temps l'argent pour payer, un second huissier, le saisisseur (driver) viendra à son tour opérer la saisie du bétail, puis après lui, la brigade noire—crowbard, comme la nomment les Irlandais,—qui expulsera le débiteur et démolira sa maison.

“ Et que l'on ne croie pas que nous chargeons le tableau ; non seulement le travailleur est chassé, parce qu'il n'a pas pu payer le prix de son fermage, mais souvent pour les motifs les plus odieux, tantôt parce qu'un grand propriétaire, soit par spéculation, soit par haine des petits fermiers catholiques, décide qu'il mettra toutes ses terres en prairies, pour l'élevage du bétail ; tantôt parce que, pour concourir à l'œuvre patriotique, il décide de remplacer ses fermiers catholiques par des Ecossais presbytériens, ou bien enfin comme l'évêque protestant de Tuam, dans l'intention pieuse de punir des rebelles qui, n'ayant pour tout bien en ce monde que leur foi, refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes.

“ Mais, quel que soit le motif, et souvent il est tellement odieux que la plume se refuse à l'indiquer, l'appareil et la brutalité de l'éviction sont toujours les mêmes, à ce point qu'en 1846, la Chambre des Communes ne put s'empêcher de rougir en entendant les détails d'une éviction, dans laquelle le propriétaire “ avait fait raser un village tout entier et chassé sur les “ chemins deux cent soixante-dix personnes obligées “ de s'aller abriter sous les haies, et à qui on n'avait “ même pas permis de “ chercher un refuge au milieu

(1) Le Monde, 1 mars 1881.

(2) Lord Dufferin.

“ des débris de leurs cabanes, pour y faire bouillir “ leurs pommes de terre (1).”

Pour compléter ce tableau de la vie du peuple irlandais, nous extrayons de *l'Irlande contemporaine*, par M. l'abbé Perraud, maintenant évêque d'Autun et membre de l'Académie française, les passages suivants, dans lesquels le savant abbé raconte un voyage qu'il fit, il y a quelques années, dans diverses parties de l'Irlande :

“ C'est surtout dans les régions marécageuses et dans les montagnes du Munster, du Connaught et de la partie occidentale de l'Ulster, qu'il faut voir de près la misère des classes agricoles : là seulement, on peut comprendre qu'il suffise d'une semaine de pluie, pourrisant la récolte de pommes de terre, pour opérer une famine immédiate et réduire la population d'un district entier aux dernières extrémités.

“ L'habitation ordinaire du petit tenancier ou du journalier, dans cette partie de l'Irlande, répond encore avec la dernière exactitude à la description qu'en faisait jadis M. de Beaumont : “ Qu'on se représente quatre “ murs de boue desséchée que la pluie en tombant rend “ sans peine à son état primitif, pour toit un peu de “ chaume ou quelques coupures de gazon ; pour che- “ minée, un trou grossièrement pratiqué dans le toit, “ et le plus souvent, la porte même du logis par laquelle “ seule la fumée trouve une issue ; une seule pièce “ contient le père, la mère, l'aïeul, les enfants ; point “ de meubles dans ce pauvre réduit, une seule couche, “ composée ordinairement d'herbe et de paille, sert à “ toute la famille. On voit acroupis dans l'âtre cinq “ ou six enfants demi-nus, auprès d'un maigre feu : au “ milieu de tous, git un porc immonde, seul habitant “ du lieu qui soit bien, parce qu'il vit dans l'ordure. “ La présence du porc au logis semble d'abord, en Ir- “ lande, un indice de misère ; il y est cependant un “ signe de quelque aisance, et l'indigence est surtout “ extrême dans la cabane qu'il n'habite pas.”

“ Dans combien de demeures de ce genre, je suis entré moi-même, surtout dans les comtés de Kerry, de Mayo, de Donegal, plus d'une fois obligé de me courber jusqu'à terre pour pénétrer dans ces cabanes dont l'entrée est si basse, qu'elles ressemblent plutôt à des terriers qu'à des demeures faites pour les hommes ! que de fois encore, après avoir vainement essayé d'y rester quelques instants, j'ai été contraint d'en sortir, chassé par la fumée qui m'étouffait ! enfin quelle n'était pas ma surprise de retrouver si longtemps après le second voyage de M. Gustave de Beaumont, la misère qu'il avait si éloquemment décrite en 1839 !

“ Quand un tenancier reçoit un coin de terre à cultiver, son premier soin consiste d'ordinaire à se bâtir une cabane. Sur la route de Killarney à Grenagh... à la porte de ces parcs dont l'étendue et la richesse n'ont peut-être rien d'égal en Angleterre et en Ecosse, j'ai vu construire quelques-unes de ces demeures ; des branches d'arbres entrelacées et appuyées contre le talus du chemin, des morceaux de gazon découpés, quelques pierres ramassées dans les champs, font tous les frais de ces chétives huttes, moins vastes et peut-être moins solides que celles des sauvages d'Amérique.

“ Dans le comté de Mayo, les demeures des paysans sont encore plus misérables et surtout plus malsaines. Etablies au milieu même des marais, recouvertes avec des morceaux de tuf ou de gazon à couleur sombre, on les distingue à peine du reste de la tourbière. Il est presque impossible d'empêcher l'eau d'y pénétrer ; elle entre par le haut et le bas, et entretient dans la misérable cabane une humidité qui dure autant que la mauvaise saison. Dans les tempêtes, et quand le vent de l'ouest souffle avec furie sur ces régions désolées, on voit l'habitant de ces marais placer sur son toit quelques lourdes pierres, pour empêcher la rafale d'emporter et de disperser son unique abri.

“ Dans la presqu'île d'Erris, la misère des habitations est la même. Des ruines qu'on y rencontre à chaque pas attestent que, depuis dix ans, un grand nombre de familles ont disparu ; quant aux cabanes qui sont encore debout, elles sont telles que les décrivait avant nous, il y a quinze ans, le voyageur allemand Kolb et les charitables agents de la Société des amis.

“ Il y a deux mois à peine, le correspondant d'un journal protestant de Dublin, visitant ces régions de l'ouest pour s'y enquérir de la condition des paysans, en traça le tableau suivant, qui est comme le calque fidèle et la reproduction monotone de toutes les descriptions faites depuis un demi siècle :

“ Les habitants d'Erris paraissent être les plus misérables de tous les hommes. Leurs cabanes, leurs habits rapiécés et en lambeaux, leur attitude décou- “ ragée : tout atteste leur pauvreté. Leurs lits consis- “ tent en quelques morceaux de bois croisés les uns “ sur les autres, reposant sur deux piles de pierres et “ garnis de paille ; pour toute garniture, un misérable “ couvre-pieds tout usé, sans couverture... Mais rien en “ Irlande ne ressemble aux demeures que se sont con- “ struites les habitants de ce village de Fallmore, évin- “ cés par M. Palmer. Elles se composent de morceaux “ de granit trouvés sur le rivage et grossièrement mis

“ les uns à côté des autres. Ces cabanes sont si basses “ qu'un homme ne pourrait pas s'y tenir debout, si “ étroites qu'à peine elles peuvent contenir trois ou “ quatre personnes. En essayant de pénétrer dans une “ de ces indescriptibles habitations, je me frappai rudi- “ ment la tête contre le roc et dus renoncer à contem- “ pler une nouvelle scène de misère.”

Peut-on s'étonner maintenant que l'Irlandais haïsse l'Anglais, cause de tous ses maux. Voudrait-il qu'il baise la main qui le tyrannise et le jette sur le pavé pauvre et misérable, tandis qu'il voit de vastes étendues de terres sur lesquelles il pourrait vivre heureux converties en parcs de chasse pour les Anglais.

Mais, nous dira-t-on, pourquoi le paysan irlandais ne s'adresse-t-il pas aux cours de justice pour obtenir le redressement de ses plaintes. Cela lui serait inutile. Écoutons ce que nous dit encore M. de Lamothe, à propos de l'administration judiciaire en Irlande :

“ Quatre cours souveraines, composées de douze juges inamovibles, qui ne touchent pas moins de 100,000 francs de traitement chacun, distribuent la justice deux fois par an dans les principales villes des comtés, avec l'assistance d'un jury composé de membres choisis par le shérif royal.

“ Ces jurys, car il y en a deux sortes, se composent : “ Le grand jury de vingt-trois membres.

“ Le petit, de douze seulement.

“ Le premier réunit dans chaque comté les attributions judiciaires et administratives ; c'est lui qui examine les actes d'accusation, et détermine si l'accusé doit être renvoyé ou non devant le petit jury.

“ Le jury serait en tout semblable au jury de nos cours d'assises (France), si ses fonctions ne se bornaient à prononcer un verdict pur et simple de culpabilité ou de non culpabilité, sans admission de circonstances atténuantes, et si, pour être légal, ce verdict ne devait pas être rendu à l'unanimité.

“ Au-dessous des grandes cours est la justice locale, administrée par des juges appelés juges de paix, mais dont les fonctions sont toutes différentes de celles des magistrats portant chez nous le même nom.

“ Officiers de police judiciaire et juges à la fois, ils reçoivent les plaintes, dirigent l'instruction des affaires, avant le jugement, ont le droit d'exiger une caution en argent des personnes qu'ils tiennent pour suspectes, et, s'ils le jugent à propos, de les envoyer en prison quoique ne les inculpant d'aucun délit.

“ Ces juges, non payés, se recrutent parmi les propriétaires non hostiles au gouvernement qui les choisit ; il y en a, pour l'Irlande seule, plus de trois mille ; il va sans dire que presque tous sont protestants, de même que les membres du jury choisis par le shérif, aussi protestant.

“ De cette organisation, que résulte-t-il ?

“ C'est qu'en Irlande juges et jurés traitent l'accusé comme une espèce de sauvage idolâtre dont il faut dompter la violence, comme un ennemi qu'il faut détruire, comme un coupable voué d'avance au supplice.

“ C'est que le jury qui prononce le verdict, le magistrat qui applique la pénalité, sont juges et parties dans la même cause, et que le landlord qui accuse son malheureux tenancier est le même homme qui va prononcer sur le sort de l'accusé.”

Donc l'agriculteur irlandais, ainsi que vient de le dire M. de Lamothe, ne peut obtenir justice devant les tribunaux. Il lui faut bon gré mal gré, abandonner sa terre et aller habiter les villes ou émigrer à l'étranger.

C'est vers Dublin surtout que se dirige le malheureux paysan irlandais que l'on chasse de sa terre. Cette ville, qui ne possède même pas assez d'usines pour donner de l'ouvrage à ses propres habitants, ne peut en donner par conséquent aux gens du dehors. Alors l'agriculteur irlandais végète ; ne pouvant trouver du travail, ainsi que nous venons de le dire, il se dirige vers les workhouses, vastes institutions de charité anglaises établies dans diverses parties de l'Irlande, pour y recevoir l'aumône de ses persécuteurs. S'il refuse de tendre la main, ce qui arrive le plus souvent, car l'Irlandais est fière tout autant qu'il est probe et honnête, il se voit dans la pénible nécessité de mourir de faim ou d'émigrer en Amérique.

* * *

C'est surtout à la misère qu'est due la fondation de toutes les sociétés secrètes qui ont existé à diverses dates en Irlande. C'est précisément quand la misère sévissait fortement que ces sociétés recrutaient le plus grand nombre de membres.

Le but de ces sociétés a été dans le passé, de même qu'il l'est dans le présent, de chercher à améliorer la position du peuple et de gagner l'indépendance du pays par la force. Pour parvenir à leurs fins, ces associations emploient tous les moyens. Le meurtre, l'incendie, la persécution, etc., sont employés contre les Anglais. En raison de leur mode d'action, ces sociétés n'ont jamais pu se gagner un grand nombre d'adhérents.

Les principales de ces sociétés secrètes, sans compter les Féniciens, furent d'abord les “ White boys,” qui après avoir fait en partie la révolution de 1760, dispa-

rirent pour reparaitre après 1806 ; puis vinrent les “ Steel boys ” (1782), les “ Right boys ” (1785), les “ Rockites ” (1790), les “ Trasshers ” (1806), les “ White feet ” et les “ Black feet ” de 1832 à 1837, et un grand nombre d'autres que nous ne pouvons pas toutes consigner ici. Toutes ces sociétés sont disparues, à l'exception des premiers—les Féniciens—et ont fait place à celle des Invincibles, à laquelle est due le meurtre de lord Cavendish et de M. Burke.

G.-A. DUMONT.

(A suivre)

LE BANQUET PICAULT

C'est samedi soir, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, qu'a eu lieu la fête donnée dans les grandes salles des sociétés françaises, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'arrivée de M. le Dr Picault en Canada. Ce banquet a été offert par les Français et un grand nombre de citoyens de Montréal.

M. C.-O. Perrault, vice-consul de France, présidait ; il portait le grand uniforme, et sur sa poitrine brillait la croix de la Légion d'honneur. A sa droite étaient assis M. le Dr Picault et l'honorable M. Chauveau ; à sa gauche MM. Grotz et Gauthier, deux Français qui habitent le Canada depuis plus de 40 ans.

Après l'adresse, lue par M. Paul Dumas, les cadeaux furent présentés au Dr Picault. Ils se composent du portrait du docteur, peint par M. Boisseau, et d'une canne à pommeau d'or d'un très grand prix. Ce portrait honore l'artiste.

D'une voix émue, le Dr Picault répondit à l'adresse par ces paroles :

Messieurs et amis.

La réception si cordiale et si sympathique que vous me faites à l'occasion du 50ème anniversaire de mon arrivée dans le pays, ne me surprend qu'à moitié. J'ai été depuis longtemps habitué à tous les égards possibles de votre part, et je vous en suis bien reconnaissant. Je vous remercie des splendides présents que vous m'offrez ; ils seront un lien de plus entre nous et me seront chers à plus d'un titre. Je ne pourrai les contempler sans penser aux amis de qui ils me viennent.

C'est dire que je les conserverai avec le plus grand soin.

Ont répondu aux santés d'usage : MM. Beaugrand, Bazergue, Bienvenu, E. Desrosiers, C. Robillard, Jules Hirtz. L'hon. M. Chauveau a répondu à la santé “ au Canada.” Comme toujours, M. Chauveau a dit de fort belles choses. M. Louis Fréchette a récité une magnifique poésie, que nous nous faisons un plaisir de publier ci-dessous. Romances, chansonnettes, chants canadiens, etc., n'ont pas manqué au dessert. Nous avons applaudi avec plaisir MM. Devits, Colas, Morin, Dubrey et Stevens.

Nous adressons nos sincères félicitations aux organisateurs de cette fête de famille. Il a fallu une bonne somme de travail pour arriver au résultat obtenu. MM. Morandat, Schwob, Hirtz, Brocheriou, Didier, Ravaux, Fauchille, Morois et Boudet doivent être fiers de leur succès.

Une mention honorable à M. Rabat, le restaurateur français de la Côte Saint-Lambert. M. Rabat a un talent : celui de contenter tout le monde. Ce qui n'est pas facile quelquefois. M. Rabat s'est fort bien acquitté de sa tâche. Nous lui faisons nos meilleurs compliments.

La colonie française et les Canadiens-Français de Montréal, qui ont assisté au banquet de samedi, n'oubliront pas de si tôt cette belle démonstration qui a été organisée en l'honneur d'un respectable vieillard qui n'a jamais su que faire le bien.

LE DERNIER JOUR

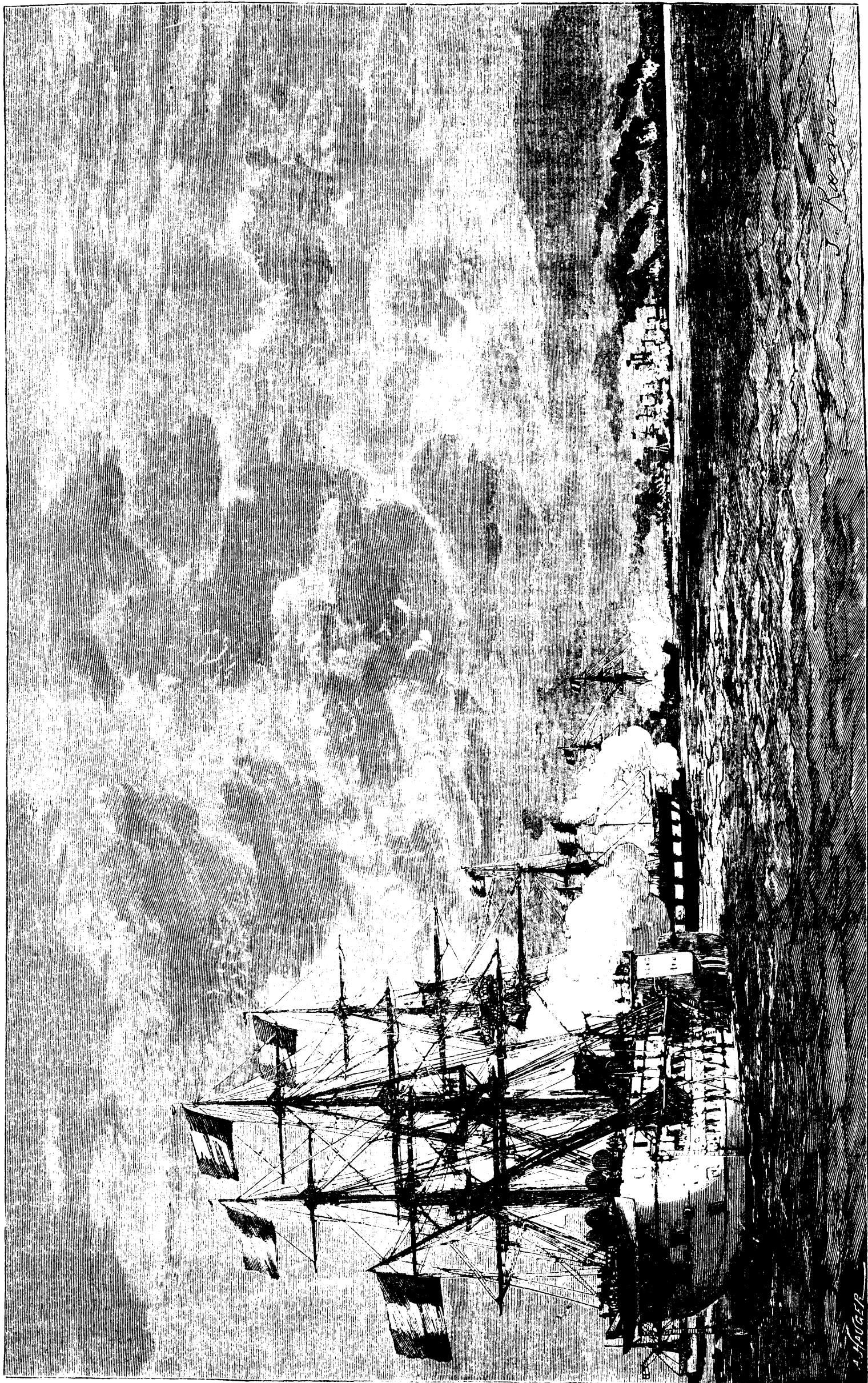
A M. LE DOCTEUR PICAULT

Ancien Vice-Consul de France à Montréal

Une voile ! une voile !... A ce long cri de joie que chaque écho sonore à l'autre écho renvoie, Un double cri, parti de deux points divergents, Définit des assésés, hurra des assésés, Clameurs à tous les cœurs par l'espoir arrachées. Répondit coup sur coup des murs et des tranchées. Sauvés ! s'écriait-on ensemble ; et les bravos Eclataient à la fois dans les deux camps rivaux.

C'était au lendemain des fameuses journées Qui devaient à jamais fixer nos destinées. Montcalm — qui triomphait naguère à Carillon — Se taillant un linceul dans son fier pavillon, Trahi par la victoire, avait donné sa vie, Disant, comme autrefois le vaincu de Pavie : Tout est perdu, hélas ! hors l'honneur du drapeau ! Sur son corps, les vainqueurs, passant comme un troupeau, Avaient, semant partout le carnage et la flamme, Arboré sur nos tours leur sanglante oriflamme. Québec, comme deux ans plus tôt, Chandernagor, Affamé par Bigot, et vendu par Vergor, Sans canons, sans soldats, sans vivres, sans ressources, De l'héroïsme ayant tari toutes les sources, Avait brisé son glaive, ainsi qu'un ancien preux. Sous ces remparts croulants, sous ces créneaux poudreux, Vengeant le nom français et la bannière blanche, Lévis, cet immortel soldat de la revanche,

(1) *The Social condition of the people* t. 1, p. 345.



Dryad. Creuse.

Floré. Bautemps-Beaupré. Nièvre

Forfait

Boursaint

Fort de Tamatave.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE A MADAGASCAR. — LE BOMBARDEMENT DE TAMATAVE.

Avait, ressuscitant l'espoir au fond des cœurs,
Dans un suprême effort écrasé les vainqueurs!

Et, l'Anglais dans les murs, le Français sous la tente,
Assiégés, assiégeants, s'épuisèrent dans l'attente
Des secours si longtemps implorés d'outre-mer.

Tous les matins, Lévis, de son regard amer,
Les yeux rougis, sondait les lointains du grand fleuve.
Murray, de son côté, braquait vers Terre-Neuve
Sa lunette de nuit, qui tremblait dans sa main.
Et l'on se demandait : Qu'advientra-t-il demain ?

Chez les deux combattants l'angoisse prédomine.
Désormais l'ennemi commun, c'est la famine !
Le courage de l'homme a dit son dernier mot ;
Le destin maintenant a la parole : il faut
Que l'aube à l'un ou l'autre apporte l'espérance.
L'aube, est-ce l'Angleterre, ou sera-ce la France ?...
Jamais deux joueurs, l'un devant l'autre accoudé,
N'avaient pâli devant un pareil coup de dé...
Terrible incertitude ! anxiété profonde !
La voile à l'horizon, c'est la moitié du monde !

Une voile ! une voile ! a-t-on crié là-bas ;
Et, minés par la faim, brisés par les combats,
Transis, déguenillés, vaincus de la souffrance,
Nos soldats n'ont qu'un cri, ce cri sublime : France !

Doute affreux ! Incliné sous ses huniers géants,
Un navire doublait la pointe d'Orléans :
De quel côté, mon Dieu ! va pencher la balance ?
Maintenant les deux camps haletaient en silence ;
Et puis, comme ils étaient poignants, accélérés,
Les battements de cœur de ces désespérés !
La pâleur de la mort glaçait tous les visages ;
Les minutes étaient longues comme des âges !

Enfin, le lourd trois-mâts, toutes voiles dehors,
Et démasquant soudain ses trois rangs de sabords,
Vaisseau fatal sur qui l'ombre du destin plane,
Sous les canons du fort pare à se mettre en panne.
Nul étendard ne flotte à son mâât d'artimon !
Est-il contre ou pour nous ?... Est il ange ou démon ?...
On ne respirait plus. Lévis, la mort dans l'âme,
Attendait, calme et froid, le dénouement du drame.

Tout à coup, du vaisseau qui présente son flanc,
Un éclair jailli dans un nuage blanc :
C'est un coup de canon. L'âpre voix de la poudre
Répercutée au loin comme un éclat de foudre,
Va se perdre, sinistre, au fond des bois épais ;
Et les guerriers saxons du haut des parapets,
Et les soldats français penchés sur les falaises,
Virent monter au vent... les trois couleurs anglaises !

Le sort avait parlé ! Notre astre s'éclipsait ;
L'exil cruel, sans fin, d'un peuple commençait.

Un roi sans cœur, jouet d'une femme lubrique,
Pour défendre la France, et sauver l'Amérique,
N'avait pas même su — le lâche Ibertin ! —
Dépêcher vers nos bords le trainard du destin !

ENVOI

Hier, en relisant cette navrante page,
Déjà par plus d'un siècle effacée à demi,
Je vous nommais, monsieur ; car, après ce naufrage,
Le premier des Français que revit notre plage,
Ce fut vous, ô mon vieil ami !

Cinquante ans vous avez vécu notre existence,
D'exemples nous donnant tout ce qu'on peut donner :
Merci ! Si, de ces jours de deuil et de souffrance,
Notre amour avait pu tenir compte à la France,
Vous nous auriez fait pardonner !

LOUIS FRÉCHETTE.

Dans notre prochain numéro nous publierons la réponse que M. le docteur Picault a faite à la santé qui lui a été portée au banquet de samedi.

LA PEINE DE MORT

On a beaucoup écrit pour et contre la peine de mort, mais nul écrivain n'a fait un plus éloquent plaidoyer en faveur de l'abolition, que celui que Victor Hugo écrivait durant son exil à Guernesey. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en mettant sous leurs yeux ce chef-d'œuvre, non pas pour les idées qui y sont exprimées, mais pour sa valeur littéraire.

PEUPLE DE GUERNESY

C'est un proscrit qui vient à vous.
C'est un proscrit qui vient vous parler pour un condamné. L'homme qui est dans l'exil tend la main à l'homme qui est dans le sépulcre. Ne le trouvez pas mauvais et écoutez-moi.

Le mardi 18 octobre 1853, à Guernesey, un homme, John Charles Tapner, est entré la nuit chez une femme, M^{me} Sanjon, et l'a tuée ; puis il l'a volée, et il a mis le feu au cadavre et à la maison, espérant que le premier forfait s'en irait dans la fumée du second. Il s'est trompé. Les crimes ne sont pas complaisants, et l'incendie a refusé de cacher l'assassinat. La Providence n'est pas une receleuse ; elle a livré le meurtrier.

Le procès fait à Tapner a jeté un jour hideux sur plusieurs autres crimes. Depuis un certain temps, des

maines, tout de suite disparues, avaient mis le feu à diverses maisons dans l'île ; les présomptions se sont fixées sur Tapner, et il a paru vraisemblable que tous les précédents incendies se résumaient dans le sanglant incendiaire du 18 octobre.

Cet homme a été jugé ; jugé avec une impartialité et un scrupule qui honorent votre libre et intègre magistrature. Treize audiences ont été employées à l'examen des faits et à la formation lente de la conviction des juges. Le 3 janvier, l'arrêt a été rendu à l'unanimité ; et, à neuf heures du soir, en audience publique et solennelle, votre honorable Chef Magistrat, le bailli de Guernesey, d'une voix brisée et éteinte, tremblant d'une émotion dont je le glorifie, a déclaré à l'accusé que « la loi punissait de mort le meurtre, » il devait, lui, John Charles Tapner, se préparer à mourir, qu'il serait pendu le 3 février prochain, sur le lieu même de son crime ; et que là où il avait tué, il serait tué.

Ainsi, à ce moment même où nous sommes, il y a au milieu de vous, au milieu de nous, habitant de cet archipel, un homme qui, dans cet avenir plein d'heures obscures pour tous les autres hommes, voit distinctement sa dernière heure ; dans cet instant, dans cette minute où nous respirons librement, où nous allons et venons, où nous parlons et sourions, il y a, à quelques pas de nous, et le cœur se serre en y songeant, il y a dans une geôle, sur un grabat de prison, un homme, un misérable homme frissonnant, qui vit l'œil fixé sur un jour de ce mois, sur le 3 février, spectre qui grandit et qui approche. Le 3 février, marqué pour nous tous comme tous les autres jours qui nous attendent, ne montre qu'à cet homme son visage, la face sinistre de la mort.

Guernesiais, Tapner est condamné à mort ; en présence du texte des codes, votre magistrature a fait son devoir : elle a rempli, pour me servir des propres termes du Chef Magistrat, « son obligation ; » mais prenez garde. Ceci est le talion. Tu as tué, tu seras tué. Devant la loi humaine, c'est juste ; devant la loi divine, c'est redoutable.

Peuple de Guernesey, rien n'est petit quand il s'agit de l'inviolabilité humaine. Le monde civilisé nous demande la vie de cet homme.

Qui suis-je ? rien. Mais, a-t-on besoin d'être quelque chose pour supplier ? est-il nécessaire d'être grand pour crier grâce ? Hommes des îles de la Manche, nous, proscrits de France, nous vivons au milieu de vous, nous vous aimons. Nous voyons vos voiles passer à l'horizon dans les crépuscules des tempêtes, et nous vous envoyons nos bénédictions et nos prières. Nous sommes vos frères. Nous vous estimons, nous vous honorons ; nous vénérons en vous le travail, le courage, les nuits passées à la mer pour nourrir la femme et les enfants, les mains calleuses du matelot, le front hâlé du laboureur, la France dont nous sommes les fils et dont vous êtes les petits-fils, l'Angleterre dont vous êtes les citoyens et dont nous sommes les hôtes.

Permettez-nous donc de vous adresser la parole, puisque nous sommes assis à votre foyer, et de vous payer votre hospitalité en coopération cordiale. Permettez-nous de nous attrister de tout ce qui pourrait assombrir votre doux pays.

Le plongeur se précipite au fond de la mer et rapporte une poignée de gravier. Nous autres, nous sommes les souffrants, nous sommes les épurés, c'est-à-dire les penseurs ; les rêveurs si vous voulez. Nous plongeons au fond des choses, nous tâchons de toucher Dieu, et nous rapportons une poignée de vérités.

La première des vérités, la voici : tu ne tueras pas.

Et cette parole est absolue ; elle a été dite pour la loi aussi bien que pour l'individu.

Guernesiais, écoutez ceci :

Il y a une divinité terrible, tragique, exécrationnelle, païenne. Cette divinité s'appelait Moloch chez les Hébreux, et Teutatès chez les Celtes ; elle s'appelle à présent la peine de mort. Elle avait autrefois pour pontife dans l'Orient le Mage, et dans l'Occident le Druides ; son prêtre, aujourd'hui, c'est le bourreau. Le meurtre légal a remplacé le meurtre sacré. Jadis elle a rempli votre île de sacrifices humains ; et elle en a laissé partout les monuments, toutes ces pierres lugubres où la rouille des siècles a effacé la rouille du sang, qu'on rencontre à demi ensevelies dans l'herbe, au sommet de vos collines, et sur lesquelles la ronce siffle au vent du soir. Aujourd'hui, en cette année dont elle épouvante l'aurore, l'idole monstrueuse repartir parmi vous ; elle vous somme de lui obéir ; elle vous convoque à jour fixe pour la célébration de son mystère ; et, comme autrefois, elle réclame de vous, de vous qui avez lu l'Evangile, de vous qui avez l'œil fixé sur le calvaire, elle réclame un sacrifice humain ! lui obéirez-vous ? reviendrez-vous païens le 3 février 1854 pendant deux heures ? pour tuer un homme ! païens pour perdre une âme ! païens pour mutiler la destinée du criminel en lui retranchant le temps du repentir ! ferez-vous cela ? serait-ce là le progrès ? où en sont les hommes si le sacrifice humain est encore possible ? adore-t-on encore à Guernesey l'idole, la vieille idole du passé, qui tue en face de Dieu qui crée ? à quoi bon lui avoir ôté le peuple ven si c'est pour lui rendre la potence ?

Quoi ! commuer une peine, laisser à un coupable la chance du remords et de la réconciliation, substituer au sacrifice humain l'expiation intelligente, ne pas tuer un homme, cela est-il donc si malaisé ? le navire est-il donc si en détresse qu'un homme y soit de trop ? un criminel repentant pèse-t-il donc tant à la société humaine qu'il faille se hâter de jeter par-dessus le bord, dans l'ombre de l'abîme, cette créature de Dieu !

Guernesiais ! la peine de mort recule aujourd'hui partout et perd chaque jour du terrain ; elle s'en va devant le sentiment humain. En 1830, la Chambre des Députés de France en réclamait l'abolition par acclamation ; la Constituante de Francfort l'a rayée des Codes en 1848 ; la Constituante de Rome l'a supprimée en 1849 ; notre Constituante de Paris ne l'a maintenue qu'à une majorité imperceptible ; je dis plus, la Toscane, qui est catholique, l'a abolie ; la Russie, qui est barbare, l'a abolie ; Otahiti, qui est sauvage, l'a abolie. Il semble que les ténèbres elles-mêmes n'en veulent plus. Est-ce que vous en voulez, vous, hommes de ce bon pays ?

Il dépend de vous que la peine de mort soit abolie de fait à Guernesey ; il dépend de vous qu'un homme ne soit pas « pendu jusqu'à ce que mort s'en suive ; » il dépend de vous que ce spectacle effroyable, qui laisserait une tache noire sur votre beau ciel, ne vous soit pas donné.

Sauver cette vie, sauver cette âme, vous le pouvez, cela dépend de vous.

Votre constitution libre met à votre disposition tous les moyens d'accomplir cette œuvre religieuse et sainte. Agitez pacifiquement l'opinion et les consciences. L'île entière peut, je dis plus, doit intervenir. Les femmes doivent presser les maris, les enfants attendrir les pères, les hommes signer des requêtes et des pétitions. Adressez-vous à vos gouvernants et à vos magistrats dans les limites de la loi. Réclamez le sursis, réclamez la grâce, réclamez la commutation de peine. Vous l'obtiendrez.

Levez-vous ! Hâtez-vous ! Ne perdez pas un jour, ne perdez pas une heure, ne perdez pas un instant. Que ce fatal 3 février vous soit sans cesse présent. Que toute l'île compte les minutes comme cet homme !

Songez-y bien, depuis que cette sentence de mort est prononcée, le bruit que vous entendez maintenant dans toutes vos horloges, c'est le battement du cœur de ce misérable.

Un précédent est-il nécessaire ? en voici un :

En 1851, un homme, à Jersey, tua un autre homme. Un nommé Jacques Fouquet tira un coup de fusil à un nommé Derbyshire. Jacques Fouquet fut déclaré coupable successivement par les deux jurys. Le 27 août 1851, la Cour le condamna à mort. Devant l'imminence d'une exécution capitale, l'île s'émut. Un grand meeting eut lieu ; seize cents personnes y assistèrent. Des Français y parlèrent aux applaudissements du généreux peuple jersiais. Une pétition fut signée. Le 25 septembre, la grâce de Fouquet arriva.

Ce qu'a fait Jersey, Guernesey peut le faire. Ce que Jersey a obtenu, Guernesey l'obtiendra.

Dira-t-on qu'ici, dans ce sombre guet-apens du 18 octobre, la mort semble justice ? que le crime de Tapner est bien grand ?

Plus le crime est grand, plus le temps doit être mesuré long au repentir.

Quoi ! une femme aura été assassinée, lâchement tuée, lâchement ! une maison aura été pillée, violée, incendiée, un meurtre aura été accompli et autour de ce meurtre on croira entrevoir une foule d'autres actions perverses, un attentat aura été commis, je me trompe, plusieurs attentats qui exigeraient une longue et solennelle réparation, le châtement accompagné de la réflexion, le rachat du mal par la pénitence, l'agenouillement du criminel sous le crime et du condamné sous la peine, toute une vie de douleur et de purification ; et parce qu'un matin, à un jour précis, le 3 février, en quelques minutes, un poteau aura été enfoncé dans la terre, parce qu'une corde aura serré le cou d'un homme, parce qu'une âme se sera enfuie d'un corps misérable avec le hurlement du damné, tout sera bien !

Brièveté chétive de la justice humaine !

Oh ! nous sommes le dix-neuvième siècle ; nous sommes le peuple nouveau ; nous sommes le peuple pensif, sérieux, libre, intelligent, travailleur, souverain ; nous sommes le meilleur âge de l'humanité, l'époque du progrès, d'art, de science, d'amour, d'espérance, de fraternité ; échafauds ! qu'est-ce que vous voulez ? O machines monstrueuses de la mort, hideuses charpentes du néant, apparitions du passé, toi qui tiens à deux bras ton couperet triangulaire, toi qui secoue un squelette au bout d'une corde, de quel droit reparaissez-vous en plein midi, en plein soleil, en plein dix-neuvième siècle, en pleine vie ? Vous êtes des spectres. Vous êtes des choses de la nuit, rentrez dans la nuit. Est-ce que les ténèbres offrent leurs services à la lumière ? Allez-vous en. Pour civiliser l'homme, pour corriger le coupable, pour illuminer la conscience, pour faire germer le repentir dans les insomnies du crime, nous avons mieux que vous ; nous avons la pensée, l'enseignement, l'éducation patiente, l'exemple religieux, la clarté en haut, l'épreuve en bas, l'austérité, le travail, la clémence.

Peuple de pêcheurs, bons et vaillants hommes de la mer, ne laissez pas mourir cet homme. Ne jetez pas l'ombre d'une potence sur votre île charmante et bénie. N'introduisez pas dans vos héroïques et incertaines aventures de mer ce mystérieux élément de malheur. N'acceptez pas la solidarité redoutable de cet empiètement du pouvoir humain sur le pouvoir divin. Qui sait ? Qui connaît ? Qui a pénétré l'énigme ? Il y a des abîmes dans les actions humaines comme il y a des gouffres dans les flots. Songez aux jours d'orage, aux nuits d'hiver, aux forces irritées et obscures qui s'emparent de vous à certains moments. Songez comme la côte de Serk est rude, comme les bas-fonds des Minquiers sont perfides, comme les écueils de Pater-Noster sont mauvais. Ne faites pas souffler dans vos voiles le vent du sépulcre. N'oubliez pas, navigateurs, n'oubliez pas, pêcheurs, n'oubliez pas, matelots, qu'il n'y a qu'une planche entre vous et l'éternité, que vous êtes à la discrétion des vagues qu'on ne sonde pas et de la destinée qu'on ignore, qu'il y a peut-être des volontés dans ce que vous prenez pour des caprices, que vous lutez sans cesse contre la mer et contre le temps, et que, vous, hommes qui savez si peu de chose et qui ne pouvez rien, vous êtes toujours face à face avec l'infini et avec l'inconnu !

L'inconnu et l'infini, c'est la tombe.

N'ouvrez pas, de vos propres mains, une tombe au milieu de vous.

Quoi donc ! les voix de cet infini ne vous disent-elles rien ? Est-ce que tous les mystères ne nous entretiennent pas les uns des autres ? Est-ce que la majesté de l'océan ne proclame pas la sainteté du tombeau ? Dans la tempête, dans l'ouragan, dans les coups d'équinoxe, quand les brises de la nuit balanceront l'homme mort aux poutres du gibet, est-ce que ce ne sera pas une chose terrible que ce squelette maudissant cette île dans l'immensité !

Est-ce que vous ne songerez pas en frémissant, j'y insiste, que ce vent qui viendra souffler dans vos agrès aura rencontré à son passage cette corde et ce cadavre, et que cette corde et ce cadavre lui auront parlé ?

Non ! plus de supplices ! nous, hommes du grand siècle, nous n'en voulons plus. Nous n'en voulons pas plus pour le coupable que pour le non-coupable. Je le répète, le crime se rachète par le remords et non par un coup de hache ou un nœud coulant ; le sang se lave avec des larmes et non avec le sang. Non ! ne donnons plus de besogne au bourreau. Ayons ceci présent à l'esprit, et que la conscience du juge religieux et honnête médite d'accord avec la nôtre : indépendamment du grand forfait contre l'inviolabilité de la vie humaine accompli aussi bien sur le brigand exécuté que sur le héros supplicié, tous les échafauds ont commis des crimes. Le code de meurtre est un scélérat masqué, avec ton masque, ô justice, et qui tue et massacre impunément. Tous les échafauds portent des noms d'innocents et de martyrs. Non, nous ne voulons plus de supplices. Pour nous, la guillotine s'appelle Lesurques, la roue s'appelle Calas, le bâcher s'appelle Jeanne d'Arc, la torture s'appelle Campanella, le billot s'appelle Thomas Morus, la ciguë s'appelle Socrate, le gibet se nomme Jésus-Christ.

Oh ! s'il y a quelque chose d'auguste dans ces enseignements de fraternité, dans ces doctrines de mansuétude et d'amour, que toutes les bouches qui crient : Religion, et toutes les bouches qui disent : Démocratie, que toutes les voix de l'ancien et du nouvel Évangile sèment et répandent aujourd'hui d'un bout du monde à l'autre, les uns au nom de l'Homme-Dieu, les autres au nom de l'Homme-Peuple, si ces doctrines sont justes, si ces idées sont vraies, si le vivant est frère du vivant, si la vie de l'homme est vénérable, si l'âme de l'homme est immortelle, si Dieu seul a le droit de retirer ce que Dieu seul a le pouvoir de donner, si la mère qui sent l'enfant remuer dans ses entrailles est un être béni, si le berceau est une chose sacrée, si le tombeau est une chose sainte, insulaires de Guernesey, ne tuez pas cet homme !

Je dis : ne le tuez pas, car, sachez le bien, quand on peut empêcher la mort, laisser mourir, c'est tuer.

Ne vous étonnez pas de cette instance qui est dans mes paroles. Laissez, je vous le dis, le proscrit intercéder pour le condamné. Ne dites pas : que nous veut cet étranger. Ne dites pas au banni : de quoi te mêles-tu ? ce n'est pas ton affaire. — Je me mêle des choses du malheur ; c'est mon droit, puisque je souffre. L'infortune a pitié de la misère ; la douleur se penche sur le désespoir.

D'ailleurs, cet homme et moi, n'avons-nous pas des souffrances qui se ressemblent ? ne tendons-nous pas chacun les bras à ce qui nous échappe ? moi banni, lui condamné, ne nous tournons-nous pas chacun vers notre lumière, lui, vers la vie, moi vers la patrie !

Et—l'on devrait réfléchir à ceci—l'aveuglement de la créature humaine qui proscrit et juge est si profond, la nuit est telle sur la terre, que nous sommes frappés, nous, les bannis de France, pour avoir fait notre devoir comme cet homme est frappé pour avoir commis un crime. La justice est l'iniquité se donnant la main dans les ténèbres.

Mais qu'importe ! pour moi cet assassin n'est plus un

assassin, cet incendiaire n'est plus un incendiaire, ce voleur n'est plus un voleur ; c'est un être frémissant qui va mourir. Le malheur le fait mon frère. Je le défends.

L'adversité qui nous éprouve a parfois, outre l'épreuve, des utilités imprévues, et il arrive que nos proscriptions, expliquées par les choses auxquelles elles servent, prennent des sens inattendus et consolants.

Si ma voix est entendue, si elle n'est pas emportée comme un souffle vain dans le bruit du flot et de l'ouragan, si elle ne se perd pas dans la rafale qui sépare les deux îles, si la semence de pitié que je jette à ce vent de mer germe dans les cœurs et fructifie, s'il arrive que ma parole, la parole obscure du vaincu, ait cet insigne honneur d'éveiller l'agitation solitaire d'où sortiront la peine commuée et le criminel pénitent, s'il m'est donné à moi, le proscrit rejeté et inutile, de me mettre en travers d'un tombeau qui s'ouvre, de barrer le passage à la mort et de sauver la tête d'un homme, si je suis le grain de sable tombé de la main du hasard qui fait pencher la balance et qui fait prévaloir la vie sur la mort, si ma proscription a été bonne à cela, si c'était là le but mystérieux de la chute de mon foyer et de ma présence en ces îles, oh ! alors tout est bien, je n'ai pas souffert, je remercie, je rends grâce et je lève les mains au ciel, et, dans cette occasion où éclatent toutes les volontés de la providence, ce sera votre triomphe, ô Dieu, d'avoir fait bénir Guernesey par la France, ce peuple presque primitif par la civilisation toute entière, les hommes qui ne tuent point par l'homme qui a tué, la loi de miséricorde et de vie par le meurtrier, et l'exil par l'exilé !

Hommes de Guernesey ce qui vous parle en cet instant, ce n'est pas moi, qui ne suis que l'atome emporté n'importe dans quelle nuit par le souffle de l'adversité. Ce qui s'adresse à vous aujourd'hui, je viens de vous le dire, c'est la civilisation toute entière, c'est elle qui tend vers vous ses mains vénérables. Si Beccaria proscrit était au milieu de vous, il vous dirait : *la peine capitale est impie* ; si Franklin, banni, vivait à votre foyer, il vous dirait : *la loi qui tue est une loi funeste* ; si Filangieri réfugié, si Vico exilé, si Turgot expulsé, si Montesquieu chassé, habitaient sous votre toit, ils vous diraient : *l'échafaud est abominable* ; si Jésus-Christ, en fuite devant Caïphe, abordait votre île, il vous dirait : *Ne frappez pas avec le glaive* ; — et à Montesquieu, à Turgot, à Vico, à Beccaria, à Franklin, vous criant grâce ! à Jésus-Christ vous criant : grâce, répondriez-vous : Non ?

Non ! c'est la réponse du mal. Non ! c'est la réponse du néant. L'homme croyant et libre affirme la vie, affirme la pitié, la clémence et le pardon, prouve l'âme de la société par la miséricorde de la loi, et ne répond, non ! qu'à l'opprobre, au despotisme et à la mort !

Un dernier mot et j'ai fini.

A cette heure fatale de l'histoire où nous sommes, car si grand que soit un siècle et si beau que soit un astre, ils ont leurs éclipses à cette minute sinistre que nous traversons, qu'il y ait du moins un lieu sur la terre où le progrès couvert de plaies, jeté aux tempêtes, vaincu, épuisé, mourant, se réfugie et surnage ! Îles de la Manche, soyez le radeau de ce naufragé sublime ! Pendant que l'Orient et l'Occident se heurtent pour la fantaisie des princes, pendant que les continents n'offrent partout aux yeux que ruse, violence, fourberie, ambition, pendant que les grands empires étalent les passions basses, vous, petits pays, donnez les grands exemples. Reposez le regard du genre humain.

Oui, en ce moment où le sang des hommes coule à ruissaux à cause d'un homme, en ce moment où l'Europe assiste à l'agonie héroïque des Turcs sous le talon du Czar, le triomphateur qu'attend le châtement, en ce moment où la guerre, évoquée par un caprice d'empereur, se lève de toutes parts avec son horreur et ses crimes, qu'ici, du moins, dans ce coin du monde, dans cette république de marins et de paysans, on voie ce beau spectacle : un petit peuple brisant l'échafaud ! Que la guerre soit partout, et ici la civilisation ! que la mort, puisque les princes le veulent, soit partout, et que la vie soit ici ! tandis que les rois, frappés de démence, font de l'Europe un cirque où les hommes vont remplacer les tigres et s'entre-dévorer, que le peuple de Guernesey, de son rocher entouré des calamités du monde et des tempêtes du ciel, fasse un piédestal et un autel : un piédestal à l'Humanité, un autel à Dieu !

VICTOR HUGO.

Jersey, Marine Terrace, 10 janvier 1854.

CHOSSES ET AUTRES

Une revue commerciale sera publiée prochainement à Ottawa.

L'hon. M. Masson a épousé, à Québec, Mlle Cécile Burroughs.

Henri Conscience, le romancier flamand, est mort à l'âge de 71 ans.

Il est question d'élever un monument au capitaine Webb, en Angleterre.

Le gouverneur-général et la princesse Louise partiront pour l'Angleterre le 26 octobre prochain.

Son Excellence le gouverneur-général a adressé des invitations pour un bal qui aura lieu à Québec aujourd'hui même.

La rentrée des Facultés de droit et de médecine de l'Université-Laval, à Montréal, aura lieu mercredi, le 3 octobre prochain.

Le marquis de Lorne et la princesse Louise, accompagnés du prince George de Galles, ont ouvert officiellement l'exposition de Toronto.

Une dépêche de Kingston annonce que la compagnie du chemin de fer du Pacifique a l'intention de louer pour 99 ans le chemin de fer de Kingston et Pembroke.

L'hon. M. Cauchon, ex-lieutenant gouverneur de Manitoba, est très malade à Winnipeg ; la semaine dernière il a reçu les derniers sacrements.

Depuis lundi dernier, les trains de passagers laissent Montréal à 3 h. p.m. et à 10 h. p.m., pour Québec, en remplacement des trains de 9 h. a.m. et 4 h. p.m.

A Ottawa, vendredi dernier, le contrat pour la construction des nouvelles bâtisses départementales a été accordé, pour le prix de \$350,000, à M. Charlebois.

Howard Stevens et George Brown se sont noyés dans le lac Champlain, près de Plattsburg ; le yacht à voile dans lequel ils se trouvaient a été renversé par le vent.

M. L. Lorrain, avocat de St-Jean, P.Q., fait, dans le moment, un travail sur les lois relatives aux locataires et locataires. Cet ouvrage, qui sera assez volumineux, sera publié sous peu.

Les actionnaires de la banque Union, de l'île du Prince-Edouard, ont voté en faveur de l'amalgamation de cette institution avec la banque de la Nouvelle-Ecosse.

Le czar, la czarine, le roi et la reine de Grèce, la princesse de Galles et toute la famille royale du Danemark assistaient, la semaine dernière, à la bénédiction d'un temple russe à Copenhague (Danemark).

M. Geo.-V. McInerney, avocat de Richibucto, a été choisi, par une convention, comme candidat dans le comté de Kent, N.-B. On sait que le candidat ministériel est l'hon. P.-A. Landry.

Le secrétaire du cardinal Manning, venu au Canada pour prendre certains arrangements concernant l'immigration de jeunes orphelins, est parti pour l'Angleterre samedi dernier.

Le comité des chemins doit s'occuper de la pétition de M. Woodward, demandant la permission de faire l'essai d'un télégraphe souterrain dans les rues de cette ville.

Le journal français *La Patrie*, publié à Paris, annonce que la police a découvert et mis à néant un complot organisé pour tuer le roi Alphonse, durant le séjour de celui-ci à Paris.

Entre autres questions qui seront discutées par la Sacrée Congrégation de la Propagande, à Rome, et les évêques américains, à la conférence qui aura lieu en cette ville, au mois de novembre, sera celle de l'attitude que devra garder le clergé envers les agitateurs irlandais aux États-Unis.

Le *Star* conseille au gouvernement anglais de respecter la France et de se rappeler les services qu'elle lui a rendus. C'est à propos des affaires d'Asie. Le *Star* est un des rares journaux anglais du Canada qui fassent preuve de sympathie pour la France dans les circonstances actuelles.

Le banquet offert à lord Carnarvon par les citoyens de Montréal aura, d'après toutes les apparences, un succès complet. Le lieutenant-gouverneur de Québec, celui d'Ontario, sir Leonard Tilley et l'hon. M. Blake y assisteront. Des invitations ont été envoyées à tous les lieutenants-gouverneurs et aux personnes qui faisaient partie du cabinet fédéral en 1867.

Si un malade ou un invalide a quelque doute sur l'efficacité des Amers de Houblon, qu'il essaye ; il y a des centaines de cas semblables au sien qui ont été guéris, et lui aussi aura la preuve de leurs qualités curatives.

GREENWICH, 10 février 1880.

Messieurs.—J'avais été condamné par les médecins comme devant succomber à la consommation. Deux bouteilles des Amers de Houblon m'ont guéri. — LEROY BREWER.



LE MOULIN ROUGE

PROLOGUE

LE MARIAGE DE LASCARS

XIV

LE PÈRE ET LA FILLE

Quand l'aube du jour parut enfin, faisant succéder de pâles clartés aux ténèbres de la nuit sinistre dont nous venons de raconter quelques-unes des péripéties, la place Louis XV offrait un spectacle à la fois hideux et déchirant.

On eût dit un champ de bataille, au lendemain d'une de ces terribles rencontres entre deux armées, dont la date sanglante s'inscrit dans l'histoire des peuples.

Partout le sol était jonché de cadavres. Çà et là des infortunés vivants encore, mais mutilés, couverts de blessures, incapables de se mouvoir, faisant retentir les airs de leurs gémissements.

Parmi ces amas de victimes d'un monstrueux forfait, erraient comme des âmes en peine les parents, les amis des malheureux qui n'avaient point reparu depuis la veille dans leurs logis.

On voyait des femmes chercher leurs maris, des sœurs chercher leurs frères, des pères chercher leurs enfants...

Pleins d'angoisses et de désespoir, ils allaient d'un pas incertain au milieu des morts et des agonisants, essayant vainement de reconnaître, dans ces visages qui n'avaient plus rien d'humain, les traits de ceux qu'ils avaient aimés...

Il importait, on le comprend, d'effacer au plus vite les traces matérielles de tant de malheurs et de tant de crimes. De lourds tombereaux, envoyés par la municipalité de Paris, recevaient les cadavres non reconnus et se dirigeaient vers les cimetières.

D'innombrables brancards, portés par deux hommes et recouverts d'un drap grossier, transportaient dans les hôpitaux ou dans leur maisons, les blessés chez qui l'étincelle de la vie n'était point éteinte d'une façon complète.

Des escouades d'agents de M. de Sartines, faisant trop tardivement leur devoir, fouillaient les rues voisines et les Champs-Elysées.

L'un de ces agents découvrit au pied d'un arbre, à l'entrée du Cours-la-Reine, le corps inanimé d'un jeune homme de bonne mine, au visage basané. Ce jeune homme, dépourvu de presque tous ses vêtements, portait du linge d'une finesse extrême. Il avait au doigt annulaire de la main gauche une bague armoriée dont l'écusson supportait un *tortil* baronnial.

Le sang coulait encore, lentement et goutte à goutte, d'une blessure étroite, mais profonde, faite au côté droit de la poitrine par le couteau d'un assassin.

La beauté du linge, la distinction des traits, et particulièrement l'écusson gravé sur la bague, attirèrent et fixèrent l'attention de l'agent.

—Celui-ci doit être un seigneur, se dit-il, voyons un peu s'il est déjà mort ?

Et il posa sa main sur le cœur.

Le cœur, interrogé, répondit par un battement faible. L'agent écarta la chemise, examina la blessure sous les caillots de sang qui la couvraient en partie, et conjectura qu'elle n'était point mortelle.

Animé d'intentions charitables, auxquelles l'intérêt personnel avait peut-être autant de part que l'humanité, notre homme descendit aussitôt sur le bord de la Seine, revint avec son chapeau rempli d'eau fraîche, lava soigneusement la plaie et mouilla les tempes du blessé.

L'effet de cette médication fut rapide, le personnage évanoui poussa un soupir, ouvrit les yeux, fit un effort inutile pour se soulever et murmura :

—Où suis-je ?

—Mon gentilhomme, répondit l'agent, vous êtes à quelques centaines de pas de la place Louis XV... Je viens de vous découvrir présentement, étendu tout de votre long et sans connaissance... Vous me devez même une fière chandelle, car vous avez un fort joli coup de couteau au travers du corps, et, cinq minutes plus tard, vous passiez de vie à trépas sans seulement vous en apercevoir... Mais je suis arrivé à temps, j'ai pris soin de vous comme je l'aurais fait de mon propre père, et vous en remercirez, j'en répondez...

—Comment suis-je ici ? reprit l'inconnu d'une voix faible.

—Ah ! par exemple, voilà ce qu'il m'est impossible de vous apprendre, mais ne vous occupez pas de cela... la mémoire, sans aucun doute, ne tardera pas à vous revenir... le plus pressé, c'est de vous soigner sans perdre de temps... Comment vous appelez-vous, mon gentilhomme, s'il vous plaît ?

—Le baron de Lascars....

L'agent salua.

—Je présente mes respects à M. le baron, dit-il, et suis son humble serviteur... où monsieur le baron désire-t-il être porté ?

—Rue St-Louis, en mon hôtel....

—Que monsieur le baron prenne patience... je cours chercher un moyen de transport... et ce sera fait en moins de rien....

L'agent prit sa course, en effet, dans la direction de la place Louis XV.

Pendant sa courte absence, Lascars essaya vainement de rassembler ses souvenirs et de se rendre compte de ce qui s'était passé depuis le moment où, désarmé par Tancred d'Hérouville, il avait fait feu sur lui sans l'atteindre, une nuit profonde enveloppait sa pensée et il se perdait en conjectures dont aucune ne se rapprochait de la réalité.

Cette réalité, nos lecteurs la devinent : Bergamotte, après avoir étourdi et dépouillé Lascars, avait jugé fort à propos de le poignarder un peu, afin de s'assurer de son silence pour l'avenir et de se mettre à l'abri de toute réclamation de sa part.

L'agent reparut, escortant une civière et ses porteurs. Le baron fut étendu sur cette civière, qui prit par les quais le chemin de la rue St-Louis.

Le trajet dura plus d'une heure. Quand le blessé arriva à la porte de son hôtel, une fièvre ardente, accompagnée d'un violent délire, s'était emparée de lui.

Le valet de chambre, Lorrain, s'empressa de coucher son maître et d'envoyer chercher deux médecins.

Ces doctes personnages ne se firent point attendre. Ils étu-

dièrent la blessure ; ils tâtèrent le pouls du malade ; ils hochèrent gravement la tête en échangeant des mots latins, et enfin ils finirent par déclarer que M. le baron de Lascars se trouvait dans une situation des plus graves, qu'ils ne répondaient pas de lui, mais qu'ils viendraient le voir chaque jour, et plutôt deux fois qu'une.

§

Tandis que le hasard dirigeait vers le Cours-la-Reine, un des agents de M. de Sartines et lui faisait trouver le corps de l'infortuné gentilhomme victime de ses dignes instruments, une découverte du même genre, mais d'un beaucoup plus grand intérêt, avait lieu dans la cour de l'une des maisons en construction de la rue Royale.

Un vieillard, d'une belle et noble figure, était couché sur le sol formé d'écaillés tombés des blocs de pierre sous le marteau des ouvriers, et ne donnait aucun signe de vie.

Il avait les yeux fermés ; une meurtrissure bleuâtre, livide et tuméfiée, rayait de part en part son front pâle. Les doigts crispés de sa main roidie serraient avec force un fragment de granit, pointu et ensanglanté.

À côté de lui, une jeune fille à genoux, les yeux mornes, les cheveux épars, les lèvres entr'ouvertes, ne prononçant pas une parole, ne versant pas une larme, ne faisant pas un mouvement, ressemblait à une statue taillée dans le marbre blanc par le ciseau d'un artiste de génie.

Ce vieillard et cette jeune fille étaient M. Talbot et Pauline. Séparée violemment du marquis d'Hérouville, après les scènes auxquelles nos lecteurs ont assisté, la malheureuse enfant avait trouvé moyen d'échapper à la foule qui l'entraînait, et, tantôt se glissant le long des murailles sous la portion des échafaudages restés debout, tantôt rampant comme une couleuvre parmi les débris, elle était revenue dans cette cour dans laquelle elle avait laissé son père.

En trouvant le vieillard sans connaissance, elle le crut mort, elle poussa un cri de désespoir ; elle sentit sa tête s'égarer, et, véritablement, le vide se faisait dans son cerveau.

Elle interrogea son père ; elle le supplia de lui répondre et de se tourner vers elle, et, comme le vieillard restait muet et immobile, elle eut aux lèvres un éclat de rire effrayant et elle s'agenouilla auprès de ce corps qui n'était plus pour elle qu'un cadavre.

À partir de cette minute, Pauline offrit la raideur marmoreenne d'une cataleptique ; pendant bien des heures, l'inflexible rigidité de son attitude ne se démentit point, jusqu'au moment où des étrangers pénétrèrent dans la cour et découvrirent le groupe étrange que nous avons décrit.

Parmi ces nouveaux venus se trouvaient des femmes. Elles comprirent aussitôt qu'elles avaient sous les yeux une fille en proie au plus sombre désespoir auprès de son père assassiné et elles furent saisies d'une profonde pitié pour cette grande et touchante infortunée.

L'une d'elles, d'une voix émue, questionna Pauline. Elle n'obtint aucune réponse et la jeune fille ne sembla même pas l'entendre....

Alors elle la prit par les deux mains et la souleva doucement pour l'engager à se relever. Pauline n'opposa aucune résistance et se tint debout pendant une ou deux secondes ; mais, aussitôt que la femme compatissante eut cessé de la maintenir dans cette position, elle se laissa retomber à genoux.

Convaincus qu'il n'y avait rien à tirer de la jeune fille, les nouveaux venus s'occupèrent du vieillard et ne tardèrent point à acquiescer la certitude qu'il respirait encore.

Des soins intelligents lui furent à l'instant même prodigués. On lui fit respirer des sels, et bientôt une faible contraction des narines et un léger tressaillement des paupières, annonçant que son évanouissement allait prendre fin.

En effet ses yeux s'ouvrirent ; il vit Pauline à côté de lui ; un sourire d'une expression presque ravie vint à ses lèvres ; il lui fut possible de balbutier son nom, d'indiquer son adresse, puis il s'évanouit de nouveau.

Quelques instants après, deux hommes, portant sur une civière le corps de M. Talbot, se dirigeait vers la rue de Vendôme, et Pauline, morne, glacée, indifférente en apparence et ne semblant rien comprendre à ce qui se passait sous ses yeux, suivait cette civière à travers les rues de la ville en deuil.

Au bout d'une heure le triste cortège franchissait le seuil du petit jardin et s'arrêtait sous les tilleuls, à l'entrée du pavillon de briques.

La vieille gouvernante, madame Audouin, pleurait à chaudes larmes et se tordait les mains en gémissant.

Pouvait-il exister un spectacle plus lugubre que celui qui s'offrait à elle ? Nous ne le croyons pas....

La veille au soir, une adorable enfant, fraîche et parée, radieuse et triomphante, quittait cette humble demeure au bras de son père que le contact de tant de verdure et de joie rajouissait....

Quelques heures à peine s'étaient écoulées, et voici qu'on rapportait le vieillard mourant, mort peut-être ! et la jeune fille était folle !....

Le corps de M. Talbot fut étendu sur un lit qu'on se hâta d'improviser dans le petit salon du rez-de-chaussée. Pauline s'assit auprès de la fenêtre, et se mit à chanter d'une voix lente et basse les airs monotones avec lesquels on avait bercé son enfance....

Le portier Picard, très ému et très désolé de la catastrophe qui frappait des locataires qu'il tenait en haute estime, se mit aussitôt à la recherche du médecin le plus en réputation dans le quartier, et ne revint point sans le ramener avec lui.

Ce médecin était un homme de beaucoup de savoir et d'expérience ; il examina M. Talbot avec une attention profonde, et sa physiologie pendant cet examen, ne fut rien moins que rassurante.

—Eh bien, monsieur ? lui demanda madame Audouin d'une voix tremblante et consternée.

—Madame, répondit-il, vous avez le droit d'attendre de moi la vérité, et je vais vous la dire... à moins que Dieu ne fasse un miracle, ce vieillard est perdu....

Madame Audouin leva vers le ciel ses mains jointes, et poussa un cri....

Pauline chantait toujours.

—Perdu ! répéta madame Audouin après un silence, ah ! que Dieu nous prenne en pitié !... mais pourquoi désespérez-vous si vite ? M. Talbot est vivant encore, n'est-ce pas ?....

—Oui, madame, il est vivant, mais par suite d'un choc terrible, résultant soit d'un accident, soit d'un crime, il existe au crâne une lésion que je regarde comme inguérissable, surtout à l'âge de M. Talbot et dans l'état d'excès de déprimé que

je constate en toute sa personne... Pour ma part, je reculerai, je l'avoue, devant une opération horriblement douloureuse, n'offrant selon moi aucune chance de succès, et à laquelle succomberait neuf fois sur dix, le jeune homme le plus vigoureux....

Ces paroles constituaient un arrêt sans appel et ne laissaient aucune place à l'espérance. Madame Audouin le comprit. Elle baissa la tête sur sa poitrine et, suffoquée par la violence de son chagrin, elle se tint pendant un instant, puis elle demanda d'une voix que les sanglots étranglaient :

—Combien de temps sa vie se prolongera-t-elle ?

—Il m'est impossible de le préciser, répondit le médecin, mais ce temps, quel qu'il soit, sera court....—je doute que M. Talbot doit voir s'achever la journée qui commence....

—Avant de s'éteindre pour toujours, reprendra-t-il connaissance ?... poursuivit madame Audouin.

—Cela est à peu près sûr, et ce moment lucide pourra permettre de mettre en ordre ses dispositions dernières, s'il a négligé de le faire jusqu'à ce jour... Maintenant, madame, je ne puis rien ajouter à ce que je viens de vous dire... ma présence ici devient inutile et je me retire....

—Hélas ! murmura la gouvernante, le malheur qui frappe cette maison est plus grand, plus complet encore que vous ne pourriez le croire.... Voyez cette pauvre enfant, la fille de M. Talbot....

—La fille de M. Talbot ! répéta le médecin d'un ton indigné, et, près de son père mourant, elle chante !....

—Ah ! monsieur, ne l'accusez pas ! s'écria madame Audouin, ne l'accusez pas et regardez-la....

Le médecin s'approcha de Pauline qui tourna machinalement ses beaux yeux vers lui et le regarda avec une curiosité vague, sans interrompre la ronde enfantine qu'elle fredonnait à demi-voix.

Le visage immobile, le regard inerte de la jeune fille, furent pour lui toute une révélation.

—Eh ! quoi, murmura-t-il d'une voix émue, elle est folle !... Madame Audouin fit un geste de douloureuse affirmation.

—Depuis quand ? reprit le médecin.

—Depuis cette nuit.

—Que s'est-il donc passé ?

—Je l'ignore... voici ce que savaient et ce que m'ont appris les hommes qui, tout à l'heure, rapportaient ici son malheureux père....

(La suite au prochain numéro.)

NOS GRAVURES

Le bombardement de Tamatave

En rade de Tamatave, le 13 juin 1883.

MON CHER ***

Un heureux hasard m'ayant permis d'être spectateur du bombardement de Tamatave, je vous envoie quelques détails sur cet événement, pour accompagner le dessin de M. Roussin.

Embarqués à Saint-Denis (Réunion), le 2 juin, sur le transport de l'Etat la *Creuse*, nous arrivions, le 4, devant Tamatave et, sur l'ordre du contre-amiral Pierre, commandant de la station, nous nous rangions à la droite des navires de guerre français qui étaient déjà dans la rade, le bateau-amiral la *Flore*, la *Nièvre* et le *Forfait*. Nous apprimes que l'amiral avait envoyé, le 2 juin, à la reine de Madagascar, Ranavalo Manjaka, un ultimatum réclamant la reconnaissance des droits de la France sur la côte ouest de Madagascar, une indemnité de guerre de deux millions et l'occupation provisoire de Tamatave par les troupes françaises.

Si la réponse était négative ou si elle n'arrivait pas au plus tard le samedi à minuit, les hostilités seraient ouvertes dès cette heure et le bombardement commencerait.

La *Creuse* apprêta ses deux canons à longue portée et arma ses canots. Deux navires de guerre, le *Beau-temps-Beaupré* et le *Boursaint*, venant de la côte ouest, où l'amiral avait déjà canonné quelques comptoirs hovas, arrivèrent les 5 et 6 juin pour renforcer l'escadre. Une frégate anglaise, la *Dryad*, et les navires de commerce se placèrent à l'écart, sur l'invitation de l'amiral, pour ne pas gêner nos opérations.

La population européenne de Tamatave fut invitée, par une proclamation affichée sur les murs de la ville, à se réfugier à bord des navires. La *Creuse* recueillit tous nos nationaux et d'autres Européens ou créoles, 300 réfugiés environ.

Tout le monde attendait avec impatience la réponse de la reine. Enfin le samedi soir elle arriva : le gouverneur hova la transmit au consul français, commissaire de la République, M. Beaudais ; comme on s'y attendait, elle était négative et même insolente.

Le dimanche matin, à 6 heures 45, le bombardement commença par un temps magnifique ; nos navires furent pavés et le canon fit entendre sa voix. Jusqu'à huit heures on cribla de projectiles le fort et le camp hovas, puis le tir se ralentit pour cesser dans l'après-midi. Les Hovas ne ripostèrent que par trois coups de canon, mais leurs pièces, mal pointées, ne portèrent qu'à demi-chemin.

Le lendemain matin les embarcations armées en guerre, emportant 750 soldats et marins, se rendirent à terre sous le commandement de M. le capitaine de frégate Hernandez, nommé en même temps commandant de la plage.

Une fois débarquées, les troupes se rangèrent sous les ordres de M. le capitaine de frégate Billard, de la *Flore*, chargé en chef des opérations militaires. Elles s'avancèrent sur le fort en trois colonnes d'attaque pro-

tégées par l'artillerie des navires. La colonne de droite était commandée par M. le lieutenant de vaisseau Noïrot, celle du centre par M. Truc, capitaine d'infanterie de marine, et celle de gauche par M. Reverdis, lieutenant de vaisseau. M. Hennecart, aspirant de marine, dirigeait l'artillerie de débarquement. Les troupes entrèrent sans coup férir dans le fort, sans rencontrer un seul Hova. Tous avaient fui dans la campagne.

Nos soldats occupent maintenant Tamatave et le pavillon français va flotter sur le fort comme il flotte déjà sur celui de Majunga, sur la côte ouest.

L. ROUSSELLE.

Les armements de la Chine

L'expédition du Tonkin a donné lieu, on le sait, à un commencement de conflit diplomatique entre la France et le gouvernement chinois, ce dernier excitant de son droit de suzeraineté sur l'empire d'Annam pour s'opposer à notre occupation. Afin d'appuyer ses observations, la Chine aurait, dit-on, entrepris des armements considérables et, à ce propos, les informations les plus contradictoires ont circulé dans les journaux, les uns exagérant outre mesure les ressources militaires du Céleste-Empire, d'autres en faisant beaucoup trop bon marché. Il est hors de doute que la Chine ne serait plus aujourd'hui un ennemi aussi facile à vaincre qu'en 1859. A cette époque, ses soldats étaient encore armés d'arcs, de flèches et d'antiques arquebuses à mèche. Aujourd'hui, malgré leur légendaire esprit de routine, les Chinois ayant reconnu, à leurs dépens, la supériorité de l'outillage militaire des *barbares* européens, se sont décidés à le leur emprunter; ils ont des navires cuirassés, des canons Krupp et des fusils à tir rapide.

La gravure que nous publions, exécutée d'après les croquis d'un témoin oculaire, donnera une idée des progrès qu'ils ont accomplis. Elle représente la salle de réception et d'emballage des fusils de guerre à l'arsenal de Shang-hai. Ces fusils, système Remington et Winchester, sont fabriqués à Shang-hai même, au moyen d'un outillage importé des Etats-Unis. L'armée chinoise en est pourvue en grande partie et cela suffit pour en faire un adversaire plus redoutable qu'autrefois; mais elle a beau avoir eu pour instructeurs des officiers européens, elle est encore loin de pouvoir opposer des obstacles dangereux à une expédition européenne bien organisée. On comprend, en effet, l'impossibilité de tout mouvement d'ensemble, de toute concentration rapide, dans un pays sans viabilité, où l'on ne voyage qu'en bateau et en chaise à porteurs, et où l'administration, basée sur une hiérarchie d'une complication surannée, soumet à des lenteurs interminables la transmission de l'ordre le plus simple. Or, c'est la bonne organisation, au moins autant que la perfection de l'armement, qui fait la force d'une armée, et, à ce point de vue, la Chine est à peu près aussi arriérée qu'il y a vingt-quatre ans.

Evangéline

"Elle suivait le long chemin avec son rosaire et son missel, coiffée de son bonnet normand, vêtue de sa robe bleue, et portant des boucles d'oreilles, venues de France au temps jadis et transmises de la mère à la fille, ainsi qu'une relique de famille, à travers de nombreuses générations. L'éclat céleste d'une beauté surnaturelle illuminait tous les traits de son visage, tandis que, revenant du tribunal de la pénitence, elle retournait à la maison, la paix dans l'âme et la bénédiction divine sur son front; et, lorsqu'elle était passée, il semblait qu'on cessât d'entendre une délicieuse musique."

CONTES ALLEMANDS

I.—LE PARTAGE DE LA TERRE

"Prenez le monde, crie Jupiter aux hommes du haut de son Olympe; prenez, il est à vous. Je vous le donne pour fief éternel et héréditaire. Mais, partagez en frères."

Alors, tout ce qui a des mains se hâte de prendre possession; jeunes et vieux s'agitent affairés. Le cultivateur met la main sur les fruits de la campagne; le jeune gentilhomme chasse à travers la forêt.

Le marchand prend ce que peuvent contenir ses greniers; l'abbé choisit pour lui le noble vin de l'an passé; le roi barre les ponts et les routes, et dit: "La dime m'appartient."

Bien longtemps après le partage terminé, arrive le poète; il venait de bien loin. Hélas! il n'y avait plus rien à voir, et tout avait son maître.

"Malheur à moi! Faut-il donc que, seul entre tous, je sois oublié, moi ton fils fidèle!" C'est ainsi qu'il fait retentir bien haut sa plainte, et il se prosterne devant le trône de Jupiter.

"Si tu t'es attardé dans le pays des rêves, réplique Jupiter, ce n'est pas à moi qu'il faut t'en prendre. Où étais-tu donc quand on a partagé la terre?" — "J'étais près de toi, dit le poète. Mon œil était attaché à ton

visage, mon oreille à l'harmonie de ton ciel; pardonne à l'esprit qui, enivré de ta lumière, a perdu de vue les choses terrestres."

"Que faire? dit Jupiter; la terre est donnée à d'autres; l'automne, la chasse, le marché ne sont plus à moi. Veux-tu vivre avec moi dans mon ciel? Aussi souvent que tu y voudras venir, il te sera ouvert."

II.—LE CHASSEUR DES ALPES

—Ne veux-tu pas garder le petit agneau? Il est si doux, si gentil! Il broute l'herbe fleurie en folâtrant au bord du ruisseau.

—Mère! mère, laisse-moi aller chasser sur les hauteurs de la montagne.

—Ne veux-tu pas guider le troupeau au son joyeux de la trompe? Le tintement des clochettes se mêle avec tant de charme aux harmonies de la forêt!

—Mère! mère! laisse-moi aller errer sur les cimes sauvages.

—Ne veux-tu pas soigner les fleurs charmantes qui ornent le parterre? Là-haut, nul jardin ne t'invite: tout est sauvage sur les cimes sauvages.

—Laisse-les s'épanouir; mère, mère, laisse-moi partir!

Et le jeune homme s'en alla chasser. La passion le pousse et l'entraîne, sans repos, avec une aveugle audace, jusqu'à l'endroit le plus sombre de la montagne; devant lui, avec la vitesse du vent, fuit la tremblante gazelle.

Sur les flancs nus des rochers elle grimpe d'un élan léger; elle bondit avec hardiesse au delà des fentes et des crevasses; mais, derrière elle, le chasseur audacieux suit avec l'arme meurtrière.

La voilà suspendue sur les pics escarpés, sur la plus haute crête, là où les rochers cessent brusquement, où tout sentier a disparu. Au-dessous d'elle, le précipice; derrière, l'ennemi qui se rapproche.

Avec les regards du désespoir elle implore l'homme cruel: c'est en vain, car il met déjà l'arme en joue pour tirer.

Soudain le rocher s'est ouvert, et le génie, le Vieux de la montagne, paraît.

De ses mains divines il protège la pauvre victime.

—Faut-il que tu portes jusqu'à moi le meurtre et le désespoir? La terre a place pour tous. Pourquoi pour-suis-tu mes troupeaux?

SCHILLER.

LE DRAPEAU

(Suite)

Un soir qu'ils étaient assis à leur table accoutumée, Fougerel fumant sa pipe d'écume et écoutant le bruit des billes d'ivoire roulant sur le billard, Malapeyre, qui lisait le journal venu de Paris, fit tout à coup un mouvement sur sa chaise, poussa un cri étouffé, et laissa tomber sur la table de marbre le journal qu'il tenait à la main. Au geste de son ami, Fougerel avait regardé Malapeyre d'un air à la fois étonné et inquiet. Malapeyre était livide; sa lèvre inférieure remuait nerveusement sous sa moustache. Il avait l'air d'un homme qui étouffe.

—Eh bien? quoi, dit Fougerel, qu'as-tu donc?

—Ce que j'ai? fit Malapeyre.

Il voulut parler: la voix s'arrêta dans sa gorge; il prit le journal avec colère, et, désignant d'un doigt tremblant quelques lignes à Fougerel, il ne prononça que ce seul mot:

—Lis!

Fougerel hocha la tête, se disant que c'était sans doute encore un compagnon du vieux temps qui venait de mourir, et la seule préoccupation du soldat était de savoir le nom de celui qui partait, lorsqu'en regardant le passage des faits divers qui lui signalait Malapeyre, il sentit lui courir sur la peau un frisson étrange et plein de colère. Un flot de sang lui monta brusquement aux oreilles et aux yeux. On lui eût donc donné un coup de crosse sur la nuque, il n'eût pas été plus étourdi.

—Est-ce possible? dit-il d'un air effaré. Comment! ils l'ont eu!

—Lis, répéta Malapeyre d'un ton sombre.

Fougerel relut, scanda un à un les mots imprimés. C'était un extrait de la *Gazette de Berlin*, qui contenait ce qui suit: "On vient de réparer à la *Garnison Kirche*, à Potsdam, le tombeau du grand Frédéric. Au-dessus du mausolée, on a disposé circulairement les drapeaux français pris à Waterloo, et parmi lesquels se trouvent l'aigle des dragons de l'impératrice, celui des voltigeurs et l'aigle du 1^{er} régiment des grenadiers de la garde."

—Le drapeau! dit Fougerel en s'interrompant, ils ont le drapeau!

—Continue, répondit Malapeyre, qui regardait son ami avec des yeux fixes.

"Ce dernier étendard (le nôtre, dit Fougerel avec colère) avait été ramassé sur le champ de bataille le 18 juin 1815. Les défenseurs l'avaient déchiré, puis littéralement enterré, et c'est le lendemain seulement qu'on en a retrouvé les lambeaux en creusant pour enfouir les morts, aux environs de la chaussée de Genappe. La princesse de Hohenlohe a recousu, de ses propres

mains, ce glorieux trophée qui orne maintenant le mausolée de Frédéric II."

—Le drapeau, notre drapeau, répéta encore Fougerel, dont la colère augmentait, ils l'ont trouvé, ils l'ont gardé! Ah! tonnerre! il valait bien la peine de le disputer ainsi à ces sauvages! Ils l'ont pris! Comment disent-ils? "Il orne le mausolée de leur Frédéric!" Mille diables, mon pauvre Malapeyre, voilà une mauvaise journée!

—Très mauvaise, répondit Malapeyre en se tordant la moustache.

Puis tous les deux rêvant, absorbés, se turent et se mirent à songer. Quel écroulement! Quel réveil! Cette idée qu'ils avaient, dans l'immense chute de la patrie, sauvé l'honneur du corps, enlevé à l'ennemi le droit d'afficher la défaite du 1^{er} grenadiers, c'était leur consolation depuis vingt ans, leur joie intime, rendue chaque jour plus profonde par l'éloignement, par cette brume des temps qui est comme l'aurole des souvenirs. Ce suprême défi à la destinée et cette dernière lutte de deux hommes de cœur avec la fortune, lorsqu'ils y songeaient, les rendaient fiers. Dans la gloire du passé, ils ne voulaient pour eux que cette glorieuse, mais ils la voulaient. Ils se sentaient persuadés que leur devoir n'avait pas été stérile, satisfaits d'avoir combattu jusqu'au bout, et, dans le désastre de l'armée et de la nation, sauvé ce débris, un drapeau. Aussi bien, les lignes traduites de la *Gazette de Berlin* leur faisaient l'effet d'un coup de foudre. Elles anéantissaient, en une seconde, l'échafaudage tout entier de leur bonheur calme et satisfait. Il semblait à ces soldats rigides qu'on venait brusquement de les mettre à l'ordre du jour, comme coupables de lâcheté. Cette mention du drapeau captif leur paraissait la plus cruelle des injures personnelles. C'était même plus qu'une injure, c'était le reproche sanglant de la patrie humiliée à ceux qui la devaient défendre. "Ils ont le drapeau!" Cette seule pensée tint muets tout le soir les deux capitaines, et il fallut, pour qu'ils sortissent de leur torpeur assombrie, que le garçon de café vint leur dire:

—Il est dix heures, capitaines!

Jamais on n'avait vu les capitaines demeurer si tard à leur table habituelle.

Ils rentrèrent au logis, soucieux et sans mot dire. Seulement, avant de se séparer, ils se serrèrent la main dans une étreinte nerveuse, éloquente et prolongée comme un adieu. Puis ils se mirent au lit, mais sans dormir; tous deux revoyaient, en fermant les yeux, les lignes maudites de cet article qui tombait dans leur calme existence comme un boulet sur un toit paisible.

Le lendemain, au réveil, les deux amis se saluèrent d'un bonjour triste. Malapeyre soupirait; Fougerel, tout en se rendant à l'*Hôtel d'Evreux*, frappait le pavé du bout de sa canne, comme s'il eût menacé un adversaire absent. Il faisait beau. Dans leur promenade aux Valmeux, pas un mot du drapeau ne fut dit entre eux. Ils ressemblaient à des parents qui évitent de parler de l'enfant qu'ils ont perdu. Le soir, avant le dîner, le garçon de café apporta à Malapeyre le verre de madère qu'il buvait d'habitude, le capitaine dit:

—Merci, je n'en prendrai pas.

Et, comme le garçon le regardait d'un air surpris:

—Je n'en prendrai plus, dit Malapeyre doucement.

Fougerel laissa partir le garçon, aussi étonné que si le clocher de l'église fût tombé tout à coup, puis, regardant Malapeyre en face:

—Tu prétendais, dit-il, que tu ne pouvais dîner sans ce que tu appelais un apéritif?

—Oui, autrefois, répondit Malapeyre.

—Autrefois, c'était hier.

—Entre hier et aujourd'hui, il y a longtemps.

—C'est vrai, dit Fougerel.

A table, Malapeyre refusa encore le vin qui faisait "le coup du milieu." Toute la table fut ébahie. On se demandait si le capitaine n'était pas malade. Il était pâle, à la vérité, et assez morne, comme Fougerel. En quittant l'hôtel pour se rendre au café, Fougerel fredonnait, mais sans y penser, un air de marche.

—Tu chantes ça sur un air de *De profundis*, fit Malapeyre.

—C'est que c'en est un aussi, répondit le capitaine. Il y a en moi quelque chose de mort et qui vivait hier: une confiance, un espoir, une joie... Tu sais quoi?

—Je le sais, dit Malapeyre.

Le garçon du *Café de la Ville* demeura stupéfait, ce soir-là, lorsque les capitaines, apercevant les deux glorieux qu'il apportait sur un plateau de tôle, Fougerel dit: "Je n'en prends pas," et que Malapeyre ajouta: "Ni moi. Rempportez cela."

—Faut-il laisser le carafon, au moins? demanda le garçon, en prenant par le col le flacon d'eau-de-vie.

—Non, rien...

Il y avait évidemment quelque chose de brisé dans la vie des deux capitaines. Ce fut l'occasion de plus d'un propos, et les habitués du café prétendirent, mais sans preuves, qu'après avoir engagé leur demi-solde, ils l'avaient perdue dans de mauvais placements. Pauvres gens! D'ailleurs, il faut le reconnaître, ces économies nouvelles apportées dans leur manière de vivre ne nuisirent en rien à la considération des vieux officiers. On n'en parlait à Versailles que pour tuer le temps, comme



BEAUX-ARTS. — ÉVANGÉLINE, tableau de M. H. Lumière.

Sommaire de la "Revue de la Mode" du 2 septembre

GRAVURES : Deux toilettes de soirée.—Garniture brodée.—Deux garnitures au point de reprise.—Enlèvement au point de marque. Deux dentelles en guipure d'art.—Deux carrés en guipure d'art.—Garniture pour robes.—Ourlet brodé.—Milieu de tapis.—Carré en dentelle Renaissance.—Robe de chambre.—Dé-habillé élégant (devant et dos).—Toilette de promenade.—Toilette en soie et brocart.—Dos de la toilette en lainage de la planche colorée.—Toilette en soie brochée (devant et dos).—Toilette de dîner.—Chiffons enlacés.

TEXTE : Explication des toilettes et des ouvrages.—Courrier de la mode.—Chronique parisienne.—La Niba, reflet d'Italie (suite et fin).—Causerie financière.—Menus de la semaine.—Revue des magasins et de l'industrie.—Chiffres enlacés.

COUVERTURE : Récréations en famille.—Solutions des Récréations.—Petite correspondance.—Correspondance du docteur.—Avis divers.

GRAVURE COLORÉE : Deux toilettes.

PATRONS ET BRODERIES.—1er Côté. Patrons : Robe de chambre.—Corsage et paniers.—Corsage de toilette de dîner.—Corsage de toilette de promenade.—2e Côté. Broderies : Couvre-lit.—Calotte en soutache (deux dessins).—Pelote.—Deux garnitures en broderie anglaise.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$6 ; six mois, \$3 ; trois mois, \$1.50. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11, rue Hébert, Québec.

Sommaire du "Monde Illustré" du 1er septembre

TEXTE : Courrier de Paris, par P. Véron.—Nos gravures : Portrait du comte de Chambord à quatre ans ; Mme la comtesse de Chambord ; Pennon généalogique de Henri de Bourbon, comte de Chambord ; le grand Condé à Rocroi ; la fête des Tuileries.—Courrier du Palais, par Petit-Jean.—Chronique musicale, par A. de Lasalle.—Récréations de famille.—Le Monde financier.—Echecs, rébus et solutions.

GRAVURES : Mme la comtesse de Chambord.—Portrait du comte de Chambord, enfant.—Dessin allégorique attribué au duc de Bordeaux.—Médailles frappées à l'occasion de sa naissance.—Pennon généalogique de Henri de Bourbon, comte de Chambord, né à Paris le 29 septembre 1820, mort à Frohsdorf le 21 août 1883.—Le grand Condé, le soir de la bataille de Rocroi, dessin de Bida, appartenant à Mgr le duc d'Aumale.—La fête populaire des Tuileries, en faveur des victimes d'Ischia : la vente en plein vent du journal Paris-Ischia.—La chasse et la pêche en Norvège.—Le buste de Daguerre, inauguré le 26 août à Corneilles-en-Parisis.—Echecs.—Rébus.

Abonnement pour le Canada : Un an, \$5.40 ; six mois, \$2.80. S'adresser à M. Foursin-Escande, No. 11 rue Hébert, Québec.

VARIÉTÉS

Un gentilhomme breton, M. de Kerveno, dit à Henri IV : —Sire, mes ancêtres et moi, sommes tous morts au service de Votre Majesté.

Dans un hôtel d'une petite station thermique : —Je prends cette chambre, dit un touriste, est-ce que les draps du lit sont frais ? —Oh ! monsieur peut être tranquille, répond la servante, nous n'y avons laissé coucher que des gens qui paraissent propres.

Fragment de dialogue conjugal : —Ma louloute chérie, tu me reproches toujours de ne pas aimer ta mère, de chercher les occasions de lui être désagréable. Eh bien ! je veux me réhabiliter d'un seul coup... —Comme tu es bon, mon ami !... Que vas-tu faire pour elle ? —Je lui achèterai une maison de campagne dans l'île d'Ischia !...

Un membre de la Société protectrice des animaux adresse de vifs reproches à un charretier qui froue de coups une rosse plus diaphane que Sarah Bernhardt. —Comment pouvez-vous faire travailler un cheval aussi maigre ? La pauvre bête ! Il faudrait l'engraisser. —L'engraisser ! Ah bien, par exemple ! Il a déjà bien assez de peine à se traîner comme ça !

Deux gavroches sont en contemplation, rue Vivienne, devant la devanture d'un marchand de comestibles.

—Dis donc, Polyte, est-ce que tu sais quoi ce que c'est que les truffes !... —Mais certainement... les truffes, c'est les pommes de terre des nègres !...

Deux boulevardiers, transfuges de l'allée des Poteaux, lorgnent à la promenade une jeune veuve, fraîche et rebondie, tout à fait soignée dans ses vêtements de deuil.

—Je la reconnais, dit l'un d'eux, c'est la vicomtesse de Fortassiet ! On la dit inconsolable... —Comme le bois vert : qui pleure d'un bout et brûle de l'autre.

Guibollard, se trouvant dans un wagon de troisième classe avec son fils, voit celui-ci s'amuser avec les tickets.

—Ah ! ça, voyons, fait-il en les lui retirant vivement des mains, est-ce que tu as besoin de faire voir que nous voyageons en troisième ?

Pensée originale empruntée à un écrivain arabe : —L'avarice n'a pas un cœur d'or, et Allah ne le lui a pas donné de peur qu'il ne se l'arrachât de ses propres mains !...

Petites scènes conjugales. Monsieur et madame sont au lit depuis longtemps ; mais, madame, très fatiguée, essaye vainement de dormir, car son impitoyable mari s'acharne à une lecture pleine d'attrait sans doute.

—Enfin, mon ami, s'écrie-t-elle, à bout de patience, tu ne veux donc pas me laisser dormir ! La lumière me tient éveillée. —Voyons, ma bichette chérie, laisse-moi lire encore une page ou deux... —Eh bien ! lis, si tu veux ; mais éteins la bougie ! !

On parait, au Ramollis-Club, de Frontin, le cheval du duc de Castries, qui a gagné cette année plus de 200,000 francs sur les champs de courses.

—Et dire, s'écrie Guibollard, que cette noble bête mourra probablement sur la paille !...

QUESTIONS VITALES

Demandez au meilleur médecin du monde si quelque chose est bon dans tout l'univers pour calmer l'irritation des nerfs et donner aux enfants des écoles un repos et un sommeil tranquille et réparateur. Il vous répondra ainsi que ses confrères que ce sont les Amers de Houblon sous toutes les formes.

CHAPITRE IER

Demandez à un ou plusieurs des plus éminents médecins du monde, quel est le meilleur remède pour guérir toutes les maladies de rognons ou des voies urinaires, telles que maladies de Bright, diabète, rétention d'urine, ainsi que toutes les maladies particulières aux femmes.

Alors ils vous diront explicitement et emphatiquement "Buchu."

Demandez aux mêmes médecins quel est le meilleur remède pour toutes les maladies du foie et de la dyspepsie, la constipation, les indigestions, la bile, la fièvre, la malaria, etc., etc., et ils vous répondront : Mandragore ! ou Dent-de-Lion ! Depuis que ces remèdes sont combinés avec d'autres en égale quantité et mélangés avec les Amers de Houblon, de façon à ce que

(La fin à la semaine prochaine)

JEU DE DAMES

Adressez les communications concernant ce département à Jos.-E. T., 61 rue Versailles Montréal.

Solutions justes du problème français No 34

Montréal : J. Paradis, T. Amelin, V. R. Pleau et Firmin Gladu.

Ottawa : P. Branchon, J. Béland, Jacques Trudel et Frs. Bouchard.

Hull : V. Morel E. Lapierre et Antoine Pisonneault.

Québec : J. Falardeau, Z. Trudel, Ambroise Piché et N. Gingras.

Lévis : J.-B. Tremblay, Pascal Allard, Jérémie Ladurantaye.

Portneuf : Michel Thibaudeau et J.-B. Labranche.

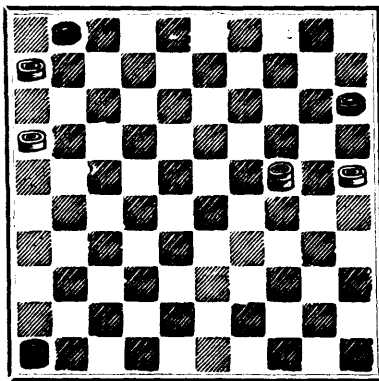
Rimouski : V. Déziel, Louis Marchand, Frs. Charbonneau, E. Derome, O. Menta, Georges Primeau, Narcisse Trudel, Lucien Turcot et N. Blanchet.

Saint-Jean. P. Q. : Joseph St. Onge, François Melançon.

PARTIE FRANÇAISE PROBLÈME No 35

Composé par M. Warron

NOIRS

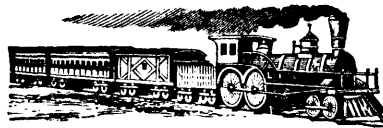


BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution juste du problème No. 34

Blancs — 36 à 31, 32 à 27, 38 à 27 pr 27 à 22, 6 à 45 pr 6, 50 à 39 et gagnent.



Chemin de Fer Intercolonial

Arrangements d'été

COMMENÇANT LE 25 JUIN 1883

Des convois directs pour passagers circuleront tous les jours, le dimanche excepté, comme suit :

Table with 2 columns: Station and Time. Rows include Pointe-Lévis, Rivière-du-Loup, Cacouna, Trois-Pistoles, Rimouski, Little Metis, Campbellton, Métapédic, Dalhousie, Bathurst, New-Castle, Moncton, Saint-Jean, and Halifax.

Ces convois se relient à la Courbe de la Chaudière avec les convois du Grand Tronc partant de Montréal à 10.15 heures p. m., et à Campbellton avec le bateau "Admiral," qui part le mercredi et le samedi pour Gaspé, Percé, Pasbiac, etc., etc.

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination le Dimanche.

Les chars Pullman partant de Montréal les Lundi, Mercredi et Vendredi, se rendent à Halifax, et ceux des Mardi, Jeudi et Samedi à Saint-Jean.

On peut maintenant se procurer des billets pour tout le voyage à des prix d'excursion, pour aller, par char et par eau, à aucun endroit dans le bas du fleuve, Métapédic, Restigouche, Baie des Chaleurs, Ile du Prince-Edouard, et toutes autres places dans les Provinces Maritimes.

Pour les billets et toutes informations concernant les prix de passage et les taux de fret, l'heure des départs etc., adressez-vous à

G. W. ROBINSON,

Agent des passagers et du fret pour la division de l'Est,

No. 186, rue Saint-Jacques [en face du St-Lawrence Hall], Montréal.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Moncton, N.-B., 25 juin 1883.

LA POUVRE ALLEMANDE SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes : Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tons différents. Livre d'échantillons complet pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Annonces. Diminution pour le commerce et les imprimeurs, 100 Échantillons de Cartes d'Annonces de Fantaisie, 50c. Adresse STEVENS' & BROS., boîte 22, Northford Ct.

Mousseau, Archambault & Lafontaine.

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND) MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU, J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Pro-Gén. P. E. LAFONTAINE, L.L.D.

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS,

LITHOGRAPHES,

IMPRIMEURS,

GRAVEURS,

EDITEURS,

ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY

MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre

- 12 presses à vapeur.
1 machine patentée à vernir les étiquettes.
1 machine électrique à vapeur.
4 machines à photographie.
2 machines à gravure photographique.
2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres, presse hydraulique, etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soins et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi imprimeurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

G. B. BURLAND,

Gérant.

"L'OPINION PUBLIQUE"

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.